

# **Colloque international sur l'évaluation de l'éducation aux droits humains**

**Le changement social par l'ÉDH :  
Approches et méthodologies  
d'évaluation**

**Comptes Rendus**

Montréal, Québec, Canada  
3 - 5 mai 2007



**equitas**

Centre international  
d'éducation aux droits humains  
International Centre for  
Human Rights Education

Organisé par le Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et Equitas—  
Centre international d'éducation aux droits humains.

Equitas – Centre international d'éducation aux  
droits humains  
666, rue Sherbrooke ouest  
Bureau 1100  
Montréal, Québec  
Canada H3A 1E7

Tel.: (514) 954-0382  
Télé: (514) 954-0659  
Courriel: [info@equitas.org](mailto:info@equitas.org)  
Site web: [www.equitas.org](http://www.equitas.org)

© 2007 Equitas  
ISBN 2-921337-87-8

Toute partie de ces comptes rendus peut être reproduite par les organisations non gouvernementales ou populaires afin d'être utilisée à des fins d'éducation aux droits humains à condition que référence soit faite et qu'Equitas en soit avisée.

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du bailleur de fonds pour ce programme.

Publication de ces comptes rendus a été réalisée grâce à l'appui financier de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).



Agence canadienne de  
développement international

Canadian International  
Development Agency

## Table des matières

---

<b>Introduction</b> .....	<b>iv</b>
Contexte .....	iv
But et objectifs .....	iv
Participant·es et participants .....	iv
Méthodologie .....	iv
L'éducation aux droits humains selon Equitas .....	v
A propos des organisateurs .....	vii
<b>Propos d'ouverture</b> .....	<b>1</b>
Elena Ippoliti – Division de la méthodologie, de l'éducation et de la formation/Service de la recherche et du droit au développement, Bureau du Haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) .....	1
Ian Hamilton, Directeur général d'Equitas .....	1
<b>Session 1 : La situation actuelle de l'évaluation de l'ÉDH</b> .....	<b>3</b>
<b>Activité 1 : Bienvenue et présentations</b> .....	<b>3</b>
<b>Présentations sur quatre questions « brûlantes » relative à l'évaluation de l'ÉDH</b> . 3	
À quoi ressemble l'impact de l'ÉDH? .....	3
Que voulons-nous mesurer concrètement en termes de résultats de l'ÉDH? Dans la réalité, que pouvons-nous mesurer? .....	4
Quels sont les approches, méthodes et outils efficaces pour évaluer l'impact de l'ÉDH? .....	4
Que peuvent nous apprendre les domaines de l'éducation et de la formation professionnelle pour nous aider dans notre travail d'évaluation de l'ÉDH? .....	5
<b>Activité 2 : Aperçu du colloque : La situation actuelle de l'évaluation de l'ÉDH</b> .....	<b>6</b>
Felisa Tibbitts, Directrice générale, Human Rights Education Associates .....	
Période de questions à la fin de la présentation de Felisa Tibbitts .....	9
<b>Activité 3 : Buts et impact de l'éducation aux droits humains (ÉDH) — Connaissances et attitudes requises</b> .....	<b>11</b>
Sur le plan individuel .....	11
Sur le plan de la communauté .....	13
Sur le plan sociétal .....	14
<b>Activité 4 : Préparation du Jour 2</b> .....	<b>16</b>
<b>Activité 5 : Évaluation de l'éducation et formation professionnelle : Théories et méthodologies actuelles</b> .....	<b>16</b>

Saul Carliner, Professor adjoint, Technologie de l'éducation, Université Concordia

Adnan Qayyum, Étudiant de 3e cycle, Technologie de l'éducation, Université Concordia

***Prouver l'impact de l'éducation aux droits humains sur la transformation sociale .....19***

Sélim Kfoury, Consultant en ressources humaines

Discussion .....21

***Activité 6 : Inventaire du Jour 1.....22***

Points stimulants .....22

Points moins stimulants... .....23

***Session 2 : Partager des expériences d'évaluation d'ÉDH.....25***

***Récapitulation du Jour 1 .....25***

***Activité 1 : Table ronde : Pratiques courantes efficaces lors de l'évaluation de l'ÉDH ..26***

**Modérateur:** David Donehue, Collège Mills, É.-U.

**Panélistes:**

Vincenza Nazzari, Equitas, Canada

Ana Maria Rodino, Institut Interaméricain des droits humains, Costa Rica

Frédéric Hareau, Equitas, Canada

Dr. I. Devasahayam, People's Watch Tamil Nadu, India

***Organisations non gouvernementales.....27***

***Établissements d'enseignement supérieur .....28***

***Éducation non formelle pour les enfants et les jeunes.....29***

***Éducation aux niveaux élémentaire et secondaire .....30***

***Discussion avec l'ensemble du groupe.....32***

***Activité 2 : Partager des pratiques efficaces supplémentaires en matière d'évaluation de l'éducation aux droits humains (ÉDH).....33***

Objectifs de l'évaluation .....34

Méthodes d'évaluation.....34

Impacts/résultats de l'évaluation.....36

***Activité 3 : Défis et questions préoccupantes restées sans réponse.....37***

Conséquences du contexte sur l'évaluation de l'ÉDH.....38

Outils pour l'évaluation de l'ÉDH.....39

Methodologie d'évaluation de l'ÉDH.....40

Hypothèses théoriques de l'évaluation de l'ÉDH.....42

Définitions de l'évaluation de l'ÉDH (besoin, durabilité et responsabilité).....42

Partager les résultats d'évaluation de l'ÉDH .....	44
<b><i>Session 3 : Aller de l'avant</i></b> .....	<b>45</b>
<b><i>Récapitulation du Jour 2</i></b> .....	<b>45</b>
<b><i>Activité 1 : Déterminer ce qui doit être évalué ou mesuré</i></b> .....	<b>46</b>
Secteur non formel (enfants et jeunes) .....	47
Secteur l'éducation formelle (élémentaire et secondaire) .....	48
Secteur universitaire .....	50
Le secteur des ONG .....	51
<b><i>Activités 2 et 3 Techniques d'évaluation et indicateurs d'évaluation</i></b> .....	<b>53</b>
<b><i>Activité 4 : Planification du suivi au colloque</i></b> .....	<b>53</b>
<b><i>Annexes</i></b> .....	<b>57</b>
Annexe 1: Bibliographie: Ressources sur l'évaluation de l'éducation aux droits humains .....	58
Annexe 2: Liste des participants .....	66

## **Introduction**

---

### **Contexte**

Ce colloque a été organisé conjointement par le bureau du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et Equitas – Centre international d'éducation aux droits humains, dans le but d'examiner l'impact de l'éducation aux droits humains (ÉDH). Évaluer l'impact de l'ÉDH constitue une démarche complexe car ce type d'éducation, dont le but ultime est un plus grand respect des droits humains en vue d'une transformation sociale, est difficile à mesurer sans tenir compte des facteurs politiques, économiques et sociaux. Le renforcement de l'évaluation permettra aux praticiennes et praticiens de mesurer l'ÉDH, d'en démontrer l'effet transformateur, et, somme toute, d'en renforcer l'efficacité.

### **But et objectifs**

Le but de ce colloque est de fournir aux praticiennes et praticiens de l'ÉDH l'occasion de partager de nouvelles idées, des connaissances ainsi que des méthodes pour évaluer efficacement l'ÉDH, surtout à plus long terme.

Les objectifs de ce colloque visent à :

- *revoir les diverses approches à l'évaluation de l'ÉDH dans différents contextes nationaux et internationaux, en vue de connaître la situation actuelle de l'évaluation de l'ÉDH.*
- *identifier les succès et défis que présentent différentes méthodologies d'évaluation de l'ÉDH ainsi que les outils adéquats pour mesurer efficacement les résultats de l'ÉDH à plus long terme.*

### **Participant·es et participants**

Vingt-sept participant·es et participants prennent part à ce colloque, dont des expertes/experts, chercheuses/chercheurs, praticiennes/praticiens, éducatrices/éducateurs oeuvrant à l'échelon international. Six sont d'anciennes/anciens participant·es au Programme international de formation aux droits humains (PIFDH) d'Equitas et quatre d'entre eux participent virtuellement. Quatre membres de l'équipe Equitas prennent également part au colloque. Les participant·es et participants ont été sélectionnés sur la base de leur expérience actuelle en matière d'évaluation d'activités d'ÉDH, ou dans l'évaluation efficace de l'éducation ou d'activités de formation professionnelle.

### **Méthodologie**

La méthodologie choisie pour cet événement se fonde sur l'approche participative à l'apprentissage. Cela signifie que la majorité du contenu provient des participant·es et participants et que les échanges servent de cadre dans lequel ce « contenu » peut être exprimé. Une approche hommes-femmes est intégrée durant tout le colloque dans le but d'identifier et d'analyser comment certaines politiques et pratiques pour promouvoir et

protéger les droits humains peuvent influencer différemment sur les hommes et les femmes. Cette approche est nécessaire afin de développer des stratégies qui tiennent compte des spécificités de chaque sexe et favorisent l'égalité entre les femmes et les hommes.

## **L'éducation aux droits humains selon Equitas**

L'éducation aux droits humains est un processus de transformation qui commence par l'individu pour s'étendre ensuite à la société dans son ensemble

Le but de l'éducation aux droits humains est **le renforcement de capacités**. Le résultat est le changement social. L'éducation aux droits humains donne lieu à l'exploration des principes et des instruments en matière de droits humains et à la promotion d'une réflexion et d'un questionnement critiques. Ultimement, l'éducation aux droits humains incite les personnes à prendre leur vie en main et à prendre les décisions qui l'influenceront.

Le rôle des éducatrices et des éducateurs est de **sensibiliser chaque personne à ses droits** humains et à sa capacité de réaliser des changements. Il appartient aux éducatrices et aux éducateurs aux droits humains d'offrir un milieu favorable où les personnes ont la liberté de définir les problèmes qui se trouvent au cœur de leur propre combat en faveur des droits humains.

La pratique de l'éducation aux droits humains se fonde sur le respect mutuel, l'apprentissage interactif et **l'action**. Les méthodes participatives qui favorisent le partage des connaissances et de l'expérience personnelles sont fondamentales. Les modes de communication sont nombreux (allant d'une séance de remue-méninges et de la discussion aux théâtre de rue et festival), mais le défi réside dans la découverte de l'art de communiquer réellement dans le cadre de cultures, valeurs et perspectives différentes.

### ***Cadre et définition de l'éducation aux droits de l'homme***

Référence: Nations Unies, assemblée générale. (2005). Projet de plan d'action pour la première phase (2005-2007) du Programme mondial en faveur de l'éducation aux droits de l'homme.

1. La communauté internationale est de plus en plus unanime à considérer que l'éducation aux droits de l'homme facilite considérablement la réalisation des droits de l'homme. L'éducation dans ce domaine vise à établir la part de responsabilité qui revient à chacun de faire des droits de l'homme une réalité autour de soi et dans la société de façon générale. En ce sens, elle contribue à prévenir à long terme les violations des droits de l'homme et les conflits, à promouvoir l'égalité et le développement durable et à renforcer la participation des populations à la prise de décisions dans le cadre d'un système démocratique, comme exposé dans la résolution 2004/71 de la Commission des droits de l'homme.
2. Des dispositions concernant l'éducation aux droits de l'homme figurent dans de nombreux instruments internationaux, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme (art. 26), le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et

culturels (art. 13), la Convention relative aux droits de l'enfant (art. 29), la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (art. 10), la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (art. 7) et la Déclaration et le Programme d'action de Vienne (partie I, par. 33 et 34 et partie II, par. 78 à 82), ainsi que la Déclaration et le Programme d'action de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, tenue à Durban (Afrique du Sud) en 2001 (Déclaration, par. 95 à 97, et Programme d'action, par. 129 à 139).

3. À partir des éléments de définition arrêtés par la communauté internationale dans les instruments susmentionnés, on peut définir l'éducation aux droits de l'homme comme l'ensemble des activités d'éducation, de formation et d'information visant à inculquer une culture universelle des droits de l'homme faite de connaissances, d'aptitudes et de comportements de nature:

- a) À renforcer le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales;
- b) À assurer le développement du sens de la dignité et le plein épanouissement de la personnalité humaine;
- c) À favoriser la compréhension, la tolérance, l'égalité des sexes et l'amitié entre toutes les nations, les peuples autochtones et les groupes raciaux, nationaux, ethniques, religieux et linguistiques;
- d) À aider tous les êtres humains à participer utilement au fonctionnement d'une société libre et démocratique fondée sur les principes du droit;
- e) À consolider et à maintenir la paix; et
- f) À promouvoir un développement durable et une justice sociale centrés sur l'homme.

4. L'éducation aux droits de l'homme englobe les aspects suivants :

- a) Connaissances et compétences – L'acquisition de connaissances sur les droits de l'homme et sur les mécanismes mis en place pour les protéger et l'acquisition de compétences permettant d'en faire usage dans la vie de tous les jours;
- b) Valeurs, attitudes et comportements – Développement des valeurs morales et renforcement des attitudes et des comportements qui sont à la base des droits de l'homme; et
- c) Action – Adoption de mesures en vue de protéger et de promouvoir les droits de l'homme.



## A propos des organisateurs



Organisation non gouvernementale à but non lucratif, Equitas a été créé en 1967 par un groupe d'éminents intellectuels, juristes et militants des droits humains canadiens, avec pour mandat de faire progresser la démocratie, le développement humain, la paix et la justice sociale au travers de programmes d'éducation et de formation.

Établi en 1967, Equitas est une des organisations leader dans le domaine de l'éducation aux droits humains. Depuis ce temps, ses programmes de renforcement des capacités ont appuyé, tant au Canada qu'à travers le monde entier, des organisations de la société civile et des institutions gouvernementales à participer efficacement aux débats touchant les droits humains, à combattre les attitudes et pratiques discriminatoires, à faire avancer des réformes politiques et législatives menant à un renforcement de la protection et de la réalisation des droits humains.

Ses activités régionales d'éducation aux droits humains visent actuellement à développer les connaissances, renforcer les capacités et promouvoir l'action autour des thèmes suivants : formation de formatrices et formateurs d'ONG; éducation aux droits humains dans les écoles; formation en observation et plaidoyer des droits humains; protection et promotion des droits de groupes spécifiques, incluant les femmes, les travailleuses et travailleurs migrants, les enfants et les minorités; création et renforcement d'institutions nationales des droits de personne indépendantes la protection et promotion des droits économiques, sociaux et culturels. En ce moment, les plans d'Equitas sont d'augmenter l'étendu de ses programmes au Canada, au Moyen Orient et aux Amériques tout en continuant de travailler en Asie, en Europe centrale et de l'Est/ CEI et en Afrique.

Pour plus d'informations consultez:

[www.equitas.org](http://www.equitas.org)



Nous aimerions aussi remercier notre partenaire à ce symposium, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. La vision des Nations Unies est celle d'un monde où tous les hommes jouiraient pleinement du respect et de l'exercice des droits de l'homme dans un climat de paix universelle. Le Haut-Commissaire oeuvre pour que cette vision reste un objectif en encourageant systématiquement la communauté internationale et les États membres de celle-ci à faire appliquer les normes universellement approuvées des droits de l'homme.

Son rôle consiste à alerter les gouvernements et la communauté internationale face à la réalité quotidienne, à savoir que ces normes bien trop souvent sont méconnues ou restent

lettre morte, et à être la voix de tous ceux qui dans le monde sont victimes d'une violation des droits de l'homme. Son rôle, c'est aussi de faire pression sur la communauté internationale pour que celle-ci prenne des mesures susceptibles de prévenir de telles violations, notamment en soutenant le droit au développement.

Le Haut Commissariat aux droits de l'homme travaille pour favoriser l'éducation de droits de l'homme en :

- Soutenant les capacités locales et nationales œuvrant pour l'éducation aux droits de l'homme au travers du Programme de Coopération Technique ainsi que par le biais du Projet ACT, dans le cadre duquel une assistance financière est offerte pour appuyer les initiatives locales;
- Élaborant des matériels pour la formation et l'éducation aux droits de l'homme;
- Élaborant différents moyens et supports pédagogiques et de formations, tel que la Base de données dans le domaine de l'éducation et de la formation aux droits de l'homme, la Collection de matériels sur l'éducation et la formation dans le domaine des droits de l'homme et la page web sur la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme;
- Coordonnant de manière globale le Programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'homme.

Pour plus d'informations, consultez:

<http://www.ohchr.org/french/issues/education/training/index.htm>

## **Propos d'ouverture**

---

### **Elena Ippoliti – Division de la méthodologie, de l'éducation et de la formation/Service de la recherche et du droit au développement, Bureau du Haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)**

Au nom du Haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, j'aimerais vous souhaiter la bienvenue à ce colloque et vous remercier d'avoir accepté notre invitation d'y prendre part. J'aimerais aussi remercier tous les membres de l'équipe EQUITAS qui ont collaboré à l'organisation de cet événement, ainsi que l'Agence canadienne de développement international pour son soutien financier.

Ce colloque international sur l'évaluation de l'éducation aux droits humains (ÉDH) porte sur le sens profond et la valeur de notre travail en tant qu'éducatrices et éducateurs des droits humains. Celles et ceux qui y participeront prendront part à différentes discussions sur d'importantes questions telles que « Comment pouvons-nous faire une différence? » « Comment pouvons-nous mesurer notre travail d'éducation aux droits humains? » « Que pouvons-nous apprendre en tant que praticiennes et praticiens de l'ÉDH, du travail accompli dans les domaines de l'éducation et de la formation professionnelle? » et finalement, « Comment pouvons-nous améliorer les choses pour faire avancer le discours et la pratique de l'éducation aux droits humains? »

La participation du Bureau du Haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme (HCDH) dans cette initiative répond à notre objectif premier, celui d'appuyer le développement méthodologique dans le domaine de l'éducation aux droits humains afin de contribuer à la Décennie des Nations Unies pour l'éducation aux droits de l'homme (1995-2004), ainsi qu'au Programme Mondial pour l'ÉDH (2005-en cours). Au nom du Haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, je vous souhaite une excellente rencontre en espérant qu'elle soit des plus fructueuse. Nous nous attendons à ce que ce colloque suscite non seulement une plus grande réflexion à l'endroit de l'évaluation de l'ÉDH mais qu'il oriente nos futurs efforts en matière de méthodologie pour que nous puissions continuer à améliorer – ou aider les autres à améliorer – notre façon de travailler.

### **Ian Hamilton, Directeur général d'Equitas**

Equitas – Centre international d'éducation aux droits humains (anciennement la Fondation canadienne des droits humains) a été fondé le 25 avril 1967. Ce colloque est un événement important qui témoigne de l'engagement de longue date d'Equitas dans l'éducation aux droits humains, et nous vous remercions d'en faire partie.

Je ne peux imaginer meilleure façon de célébrer notre 40<sup>e</sup> anniversaire que d'offrir à celles et ceux engagés à fond dans l'éducation aux droits humains l'occasion de se retrouver ici, avec nous, pour réfléchir collectivement sur notre travail en ÉDH, développer de nouvelles stratégies, explorer de nouvelles pistes de solution et partager nos expériences.

Comme vous le savez sans doute déjà, notre organisation a été créée avec le mandat précis d'œuvrer dans le domaine de l'ÉDH et les quatre dernières décennies en sont la preuve.

Notre travail a d'abord commencé au Canada et, depuis les années 90, il s'est étendu à un important réseau de travailleuses et travailleurs en ÉDH sur la scène internationale.

Le Programme international de formation aux droits humains est depuis plus de 28 ans la pierre angulaire d'Equitas et il a donné naissance à de nombreux programmes de formation en éducation aux droits humains dans toutes les régions du monde. En outre, nous avons récemment renforcé une fois de plus notre engagement ici même au Canada en introduisant un nouveau programme pour les enfants de 6 à 12 ans et nous avons hâte de partager avec vous certaines de ces expériences et aussi de vous entendre parler de votre travail et de vos réalisations.

L'extraordinaire réaction à l'idée d'organiser ce colloque indique clairement l'importance de l'évaluation de l'ÉDH dans notre travail et de son rôle en vue de nous aider à établir les priorités de notre travail pour les prochaines années. En tant que militantes et militants des droits humains, nous sommes constamment interpellés par les progrès réalisés en matière d'ÉDH, mais nous savons très bien qu'il nous est impossible de mettre en œuvre toutes ces idées, aussi novatrices soient-elles; malgré cela, ce colloque de trois jours est l'expression même de notre persévérance collective.

Je tiens à souligner que l'ACDI a accepté d'emblée et avec enthousiasme d'appuyer notre projet d'organiser ce colloque sur l'évaluation de l'ÉDH, tout comme elle a appuyé un grand nombre de nos projets au cours des années. Je profite de l'occasion pour remercier l'ACDI, et tout particulièrement Stéphanie Manson, ici présente ce matin. Dès que l'événement a été confirmé, nous avons communiqué avec Elena Ippoliti au Bureau du Haut-commissaire aux droits de l'homme. Sa réponse a été immédiate et des plus enthousiaste. Nous tenons à remercier le Bureau du Haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme pour son appui financier et son aval au développement de la pensée entourant cette initiative. Quel bel exemple du partenariat qui nous unit!

Votre participation à ce colloque confirme jusqu'à quel point le sujet de l'évaluation de l'ÉDH est une priorité pour nous tous dans le cadre de notre travail. C'est chaque jour que nous nous demandons comment faire un meilleur travail et assurer que s'opèrent les changements que nous souhaitons voir dans le monde. J'ai bon espoir que, durant ce colloque, certaines de nos questions trouveront réponse. Je m'attends aussi à ce que nous dressions une longue liste de nouvelles questions, signe de notre réussite. Nous espérons que ce que nous aurons retenu de nos expériences mutuelles et de notre sagesse collective nous donnera un second souffle et renforcera notre engagement afin d'affronter les défis que présente l'évaluation de l'impact de notre travail en ÉDH.

Ce colloque est une étape importante pour continuer dans la foulée de ce que nous avons entrepris jusqu'ici et je souhaite ardemment qu'il nous fournisse l'occasion de poursuivre le partage de nos expériences dans les domaines de l'éducation et de l'évaluation des droits humains, et de développer de nouveaux outils et approches en matière d'évaluation. En regardant les personnes présentes ici aujourd'hui, il est clair que la plupart des organisations impliquées dans l'éducation aux droits humains sur la scène internationale sont représentées, et que ce colloque offre une extraordinaire occasion de partager toutes nos connaissances. Voilà ce à quoi s'engage Equitas!

## **Session 1 :** **La situation actuelle de l'évaluation de l'ÉDH**

---

La première session du colloque vise à développer une compréhension mutuelle de ce que nous voulons accomplir par notre travail en éducation aux droits humains et à examiner certaines méthodes d'évaluation efficaces issues de disciplines connexes. Les questions ci-après sont abordées :

1. À quoi ressemble l'impact de l'éducation aux droits humains (ÉDH)?
2. Que voulons-nous mesurer concrètement en termes de résultats de l'ÉDH? Dans la réalité, que pouvons-nous mesurer?
3. Quels sont les approches, méthodes et outils efficaces pour évaluer l'impact de l'ÉDH?
4. Que peuvent nous apprendre les domaines de l'éducation et de la formation professionnelle pour nous aider dans notre travail d'évaluation de l'ÉDH?

### **Activité 1 :** **Bienvenue et présentations**

---

Cette première activité permet aux participantes et participants de faire connaissance et d'aborder certaines des principales questions qui se posent en matière d'évaluation de l'ÉDH.

L'animatrice a déjà affiché, sur différents murs de la salle, quatre questions « brûlantes » sur l'évaluation de l'ÉDH à examiner durant le colloque. Les participantes et participants sont invités à se placer devant la question qui les intéresse le plus et à laquelle ils sont le plus en mesure de contribuer. Après avoir fait connaissance, les membres de chaque petit groupe se penchent sur leur question et préparent un court compte rendu qui est ensuite présenté à l'ensemble du groupe. Voici les principales idées qui se sont dégagées lors de ces présentations.

### **Présentations sur quatre questions « brûlantes » relative à l'évaluation de l'ÉDH**

#### **À quoi ressemble l'impact de l'ÉDH?**

**Les membres de ce groupe sont :**

Felisa Tibbitts, Gail Dalgliesh, Herlambang Perdana Wiratraman, Stephanie Manson, Ana Maria Rodino, Kristi Rudelius-Palmer, Pavel Chacuk et Ian Hamilton

Selon ce

- *Action collective et organisée*
- *Changement social pour tous*

- *La reconnaissance du droit à l'éducation*
- *L'habilitation des enfants à devenir des leaders de la paix dans leur collectivité*
- *L'irrespect fait place au respect chez les gens*
- *L'édification d'une culture des droits humains*

Les membres affirment que l'ÉDH peut avoir différentes significations selon le public cible et l'impact dépend de divers facteurs tels que les circonstances personnelles et le contexte. Les effets à moyen terme de l'ÉDH—connaissances, habiletés et attitudes—devraient inciter les gens à passer à l'action.

Le groupe convient que l'ÉDH devrait aussi avoir un impact sur les gouvernements et leurs institutions par lesquelles les droits humains sont respectés, les engagements internationaux sont honorés et le développement de lois et de politiques selon une approche de droits humains est favorisé.

L'ÉDH devrait contribuer à renforcer la capacité et à étendre le mouvement des droits humains tout en modifiant le vocabulaire et les façons de penser. En terminant, le groupe déclare que l'ÉDH devrait encourager la participation ainsi que l'habilitation des parties prenantes.

### **Que voulons-nous mesurer concrètement en termes de résultats de l'ÉDH? Dans la réalité, que pouvons-nous mesurer?**

**Les membres de ce groupe sont :**

Emily Farrell, Sally Salem, Dave Donahue, Rob Shropshire, Joyce Muchena, Abraham Magendzo, Catherine Moto Zeh, Andrea Galindo, et I. Devasahayan

Les membres sont d'accord pour dire qu'idéalement, l'impact de l'ÉDH devrait être mesuré dans le contexte d'un passage de la guerre à la paix, avec des transformations à tous les niveaux—des individus au gouvernement.

Selon le groupe, le processus entourant la mesure de l'impact est plus important que les résultats. Il existe un équilibre entre les données d'évaluation quantitatives et qualitatives, comme il y en a un entre prouver le bien-fondé du programme aux bailleurs de fonds pour assurer le financement, et permettre aux éducatrices et éducateurs d'utiliser les évaluations afin d'améliorer le programme.

### **Quels sont les approches, méthodes et outils efficaces pour évaluer l'impact de l'ÉDH?**

**Les membres de ce groupe sont :**

Pearl Eliadis, Audrey Osler, Jeff Plantilla, Anja Mihr, Paul McAdams, Daniel Roy

« Plus vous travaillez à l'évaluation, plus c'est difficile, » affirme l'un des membres. Le groupe note également que le Programme international de formation aux droits humains (PIFDH) offert par Equitas fournit d'excellentes données de base pour comparer les résultats d'évaluation.

Les approches d'évaluation peuvent être à court, à moyen ou à long terme, et doivent être accompagnées d'un échéancier clair, d'instructions pour le suivi et de plans pour les meilleures méthodes de suivi. Le groupe fait une distinction entre mesure et évaluation—un sujet à discuter plus avant.

Selon le groupe, il peut être difficile d'évaluer quand les attentes des participantes et participants à un programme d'ÉDH changent durant le programme; dans de tels cas, une approche de développement pourrait s'avérer utile.

Les membres du groupe affirment que les participantes et participants à un programme d'ÉDH doivent en assumer la responsabilité et se l'approprier. Bien qu'une partie du contenu enseigné a trait aux droits humains, les participantes et participants devraient avoir l'occasion d'interagir et de « s'approprier » des tâches. En assumant la responsabilité de leur apprentissage, ils collaborent aussi au processus d'évaluation.

On ne devrait pas se concentrer uniquement sur les programmes et activités de formation en ÉDH; il faut aller au-delà de la salle de cours et cibler une activité publique ou un outil politique. Comme tels, les réseaux des participantes et participants devraient servir à disséminer des idées sur les droits humains.

Pourquoi évaluer? Est-ce que les évaluations devraient être uniquement l'affaire des éducatrices et éducateurs et si oui, devraient-elles servir à développer des programmes et politiques de droits humains, ou devraient-elles répondre aux besoins de financement? Différents objectifs d'évaluations exigent différentes approches.

### **Que peuvent nous apprendre les domaines de l'éducation et de la formation professionnelle pour nous aider dans notre travail d'évaluation de l'ÉDH?**

**Les membres de ce groupe sont :**

André Keet, Ruth Anderson, Salim Kfoury, Geneviève Côté, Kevin Chin

Le groupe se demande si les évaluations devraient être sommatives (après le programme) ou formatives (durant le programme). Les membres conviennent que les individus et les organisations devraient être évalués respectivement à différents niveaux. Les méthodes d'évaluation devraient être plus rigoureuses et explorer la façon dont l'information est appliquée à l'environnement d'une participante ou d'un participant.

Pour ce groupe, les programmes d'ÉDH seraient plus pertinents s'ils incorporaient les résultats des recherches, tels que ceux provenant d'études cognitives. L'introduction de modèles d'évaluation—par exemple, les travaux de John Branford sur comment les gens apprennent—est recommandée.

La responsabilité contractuelle du programme devrait aussi être évaluée afin d'identifier les résultats tangibles et la façon dont l'argent est dépensé.

Ce groupe, à l'instar des autres, soulève aussi beaucoup de questions y compris comment la stratégie de développement influe sur le développement d'un programme et de quelle façon les gens utilisent les connaissances, habiletés et attitudes au travail.

## **Activité 2 :**

### **Aperçu du colloque :**

### **La situation actuelle de l'évaluation de l'ÉDH**

---

Felisa Tibbitts  
Directrice générale  
*Human Rights Education Associates*

Felisa Tibbitts présente un aperçu du travail en cours en matière d'évaluation et de recherche en ÉDH, tout en insistant sur les défis d'importance et quelques-unes des stratégies pour faire face à ces derniers.

Tibbitts souligne deux points clés dans l'évaluation de l'ÉDH. D'abord, les programmes d'ÉDH sont très variés : ils se donnent à l'intérieur ou à l'extérieur d'une classe, dans d'autres endroits tels que les prisons, et à des groupes composés de jeunes aussi bien que de personnes potentiellement vulnérables. Le dénominateur commun pour l'ÉDH est sa nature transformatrice.

L'ÉDH évolue à différents rythmes dans différents contextes—plus rapidement pour les populations vulnérables que pour les jeunes. La diversité de l'ÉDH dans ces différents contextes constitue une force qui permet aux principes des droits humains d'être adaptés sur le plan local.

Deuxièmement, la conception de l'évaluation ne peut être séparée de la conception du programme : elle doit être adaptée à l'intervention, poursuit Tibbitts. L'évaluation dépend du cadre des droits humains puisque l'ÉDH fournit les habiletés et les connaissances en vue de transformer la vie des participantes et participants. Tibbitts indique que l'évaluation de l'ÉDH « pourrait englober la transparence, l'habilitation et l'inclusion, surtout pour les groupes vulnérables. »

Le but et le processus de l'évaluation de l'ÉDH sont partagés de façon ouverte, respectant ainsi le principe de la transparence. Pour promouvoir l'inclusion, la conception de l'évaluation devrait inclure, à toutes les étapes de la recherche, les parties prenantes et surtout les bénéficiaires. Dans l'ÉDH et l'évaluation de l'ÉDH, les dynamiques du pouvoir au sein des parties prenantes doivent être identifiées pour que les parties susceptibles d'être exclues du processus puissent participer, d'une façon ou d'une autre.

Selon Tibbitts, la recherche pourrait renforcer les moyens d'action si elle est structurée et entre les mains des parties prenantes. « Nous les engageons dans le renforcement des capacités, » dit-elle.

Tibbitts présume que la plupart des participantes et participants au colloque travaillent en milieu universitaire ou scolaire. Son intervention est donc axée sur l'impact de l'ÉDH sur les jeunes apprenantes et apprenants, les adultes dans leur vie professionnelle et la collectivité ainsi que sur les caractéristiques personnelles et environnementales influentes.

#### ***L'impact de l'ÉDH sur les enfants***

Traditionnellement, dit Tibbitts, valeurs et attitudes, connaissances et habiletés étaient divisés. Diverses études indiquent que lorsque des enfants sont exposés à l'ÉDH, il s'ensuit



non seulement une connaissance accrue des droits humains mais aussi un impact sur leurs croyances, lesquelles sont plus difficiles à identifier.

Une transformation, aux niveaux des valeurs et des sentiments, peut prendre la forme d'une acceptation des différences, et du respect et de la défense des droits des autres. Les apprenantes et apprenants doivent être encouragés à développer de l'empathie les uns envers les autres.

Beaucoup d'études qui évaluent l'impact de l'ÉDH auprès des enfants ont démontré que l'ÉDH était une façon efficace de faire de l'éducation morale. Les enfants qui connaissent la Convention relative aux droits de l'enfant ont tendance à être plus respectueux et à développer des compétences psychosociales. Toutefois, les recherches menées aux États-Unis indiquent que quoique l'ÉDH suscite des réactions d'empathie chez plusieurs enfants, quelques-uns seulement passent à l'action. Tibbitts affirme que ces derniers perçoivent l'altruisme et l'empathie comme des réactions internes plutôt que actions externes.

Les enfants ont une compréhension innée de la justice quand ils ont une grande estime de soi et qu'ils ont vécu des injustices, ajoute Tibbitts. Les gens agissent selon une multitude de modes de citoyenneté, dont l'un est le sentiment de confiance de pouvoir faire une différence au sein de son groupe d'appartenance, ou de protester de façon non violente.

### ***L'impact de l'ÉDH sur les adultes***

Bien que l'impact de l'ÉDH sur les enfants ait été assez bien exploré, l'impact de l'ÉDH sur les adultes « vient enrichir la discussion en cours sur l'évaluation de l'ÉDH. » Dans un numéro spécial du magazine *Journal of Intercultural Education*, des recherches indiquent que des programmes d'ÉDH avaient atteints les résultats escomptés. Par exemple, en Turquie, des femmes exposées à l'ÉDH ont démontré des compétences cognitives et affectives accrues. De plus, on a rapporté une baisse de la violence conjugale dans le cadre d'un revirement général dans les dynamiques de prise de décision; des douzaines d'organisations communautaires ont aussi été mises sur pied. Toute ces observations montrent bien qu'une transformation sociale est en marche, surtout à l'échelon familial.

Les recherches effectuées dans les bidonvilles de Rosario, en Argentine, auprès des femmes à qui l'on refusait l'accès aux soins de santé, indiquent un changement social et des réactions de la part des institutions après des activités d'ÉDH. Les chercheuses et chercheurs attribuent cette transformation à l'estime de soi accrue chez ces femmes, à leur « renouveau » ainsi qu'à leur activisme.

### ***Caractéristiques environnementales et individuelles***

Tibbitts explique que les caractéristiques environnementales et individuelles sont un domaine nouveau et très pertinent à l'ÉDH. Le contexte sociopolitique de l'apprenante ou l'apprenant, son sexe et le milieu d'apprentissage influent sur l'impact de l'ÉDH.

L'ÉDH aura un impact plus grand sur certains groupes de personnes. Des trois types d'apprenantes et apprenants identifiés dans le numéro spécial du *Journal*, l'impact de l'ÉDH a été le plus déterminant chez les personnes dont les droits avaient été violés—par exemple, la population chilienne sous la dictature—en raison d'un changement profond dans leur façon de voir les choses et de la prise en main de leur destinée, après avoir été exposées à l'ÉDH. Le contexte plus large, pour l'apprenante et l'apprenant en DH, est le contexte politique.

Tibbitts souligne que la problématique hommes-femmes se révèle un domaine d'intérêt qui justifie d'approfondir les études en la matière.

Une étude allemande effectuée auprès des élèves de 43 écoles secondaires a démontré que les filles étaient plus sensibles émotionnellement et socialement que les garçons et qu'elles étaient activement engagées dans les droits humains. Selon la même étude, les enseignantes et enseignants ont constaté que les outils capables de susciter un plus grand engagement émotif donnaient de meilleurs résultats.

L'étude sur l'éducation civique de la *International Association for the Evaluation of Educational Achievement (IEA)* menée auprès de milliers de jeunes de 14 ans et d'enseignantes et enseignants à l'échelon mondial révèle des différences surprenantes en fonction du sexe. Par exemple, les personnes de sexe féminin étaient en général plus empathiques et plus encourageantes envers les immigrantes et les immigrants, mais elles étaient moins enclin à militer en faveur des droits humains.

L'environnement d'apprentissage est étroitement lié à l'apprentissage de la démocratie, affirme Tibbitts. Dans un contexte d'apprentissage démocratique, où apprenantes et apprenants sont réellement engagés, on peut s'attendre à des niveaux d'apprentissage et de développement moral supérieurs.

Pour Tibbitts, le concept de l'engagement moral, tel qu'associé à l'éducation, est un domaine qui vaut la peine d'être exploré plus avant.

Les prédicteurs de l'impact de l'ÉDH à l'échelon national demeurent théoriques pour le moment, mais d'autres devraient émerger. Bien qu'il soit important de tenir compte des différents niveaux de méthodologie et d'évaluation, « nous devons aussi penser à la situation dans son ensemble. » Il est prouvé que dans les pays où le gouvernement accorde plus d'attention aux droits humains, la population étudiante est plus consciente de ses droits.

La croissance de l'ÉDH à l'échelle de la planète a été démontré avec preuve à l'appui, déclare Tibbitts, et nous assistons à une certaine « mondialisation des droit humains. » Le concept des droits humains gagne du terrain par l'intermédiaire d'organisations transnationales et « l'adoption de politiques. » Mais beaucoup de questions restent toujours sans réponse, telles que comment les droits humains sont transférés, et comment l'accueil faite à l'ÉDH par certains pays peut être expliqué par des prédicteurs comme le niveau de démocratie, le statut de la société civile et l'historique post-totalitaire ou post-conflit.

Ces questions, et bien d'autres, sont importantes si « nous voulons nous orienter vers l'apprentissage de l'autonomie et le renforcement des moyens d'action, » reconnaît Tibbitts. L'ÉDH progresse sur le terrain des organisations de la société civile et l'engagement des organisations non gouvernementale (ONG) sera toujours indispensable, conclue Tibbitts.

Le texte complet de cette présentation se trouve au :

[http://www.educadem.oas.org/documentos/Equitas\\_HRERResearch\\_Tibbitts.pdf](http://www.educadem.oas.org/documentos/Equitas_HRERResearch_Tibbitts.pdf)

## **Période de questions à la fin de la présentation de Felisa Tibbitts**

### **« L'essor » de l'ÉDH**

Un participant se dit en accord avec l'essor que connaissent les droits humains et l'ÉDH dans le contexte de la mondialisation, et il demande jusqu'à quel point les politiques et programmes de droits humains sont « piratés. » Comment, dit-il, peut-on évaluer les impacts de l'ÉDH quand il y a dédoublement de programmes gouvernementaux sur les plans national ou international, comme *Access to Justice* (Accès à la justice)? Ce dernier exprime aussi son inquiétude quant au type « d'essor de l'ÉDH » où il ne s'agit pas réellement d'ÉDH et où le gouvernement n'est pas engagé dans la promotion des droits humains.

Tibbitts répond que cette inquiétude est liée au débat sur la différence entre les droits humains et l'éducation à la citoyenneté et leur définition. Certains programmes d'éducation à la citoyenneté, dit Tibbitts, promeuvent l'ÉDH.

Une participante ajoute que l'essor de l'ÉDH n'est pas du tout intentionnel. Par exemple, des sentences rendues par la Cour interaméricaine des droits humains à l'endroit de certains pays de l'Amérique latine stipulent la mise en œuvre de programmes d'ÉDH. Elle suggère qu'il serait intéressant d'examiner ces programmes obligatoires et comment ils sont évalués.

### ***Types d'apprenantes et apprenants et problématique des rapports hommes-femmes***

Selon un participant, il serait logique que les trois types d'apprenantes et apprenants présentés par Tibbitts—ceux dont les droits humains ont été violés, les adolescentes et adolescents, les éducatrices et éducateurs, et militantes et militants des droits humains—croisent les diverses catégories de caractéristiques environnementales et personnelles. Tibbitts est d'accord et souligne que cela dépend « des limites que l'on se fixe » pour que les catégories soient claires et compréhensibles.

Une participante affirme avoir eu dans son propre travail des résultats similaires quant aux différences en fonction du sexe présentées par Tibbitts, et elle aimerait que l'on discute comment aborder les enfants et les adolescents soldats ou appartenant à des gangs de rue ou à des maras. Tibbitts signale que la question des rapports hommes-femmes revient de plus en plus souvent dans les conversations. « Je vous invite à partager des expériences positives où il a été possible d'approcher des garçons et des hommes grâce à l'ÉDH, » dit-elle. Puis, elle souligne que depuis le début du colloque, elle a entendu parlé de deux programmes et de quelques stratégies intéressantes pour approcher les hommes et les garçons, et elle aimerait bien que ces expériences soient partagées.

Un participant parle d'un programme au Timor, un pays où la violence domestique est monnaie courante. Le programme n'aborde pas le problème de violence sous l'angle des droits humains mais il tente plutôt d'engager les hommes dans une discussion sur la violence domestique. Il est suggéré que dans un programme, l'ÉDH soit conçue séparément pour les hommes et pour les femmes.

### ***Stratégies d'évaluation intégrées***

Un participant déclare que les conclusions d'évaluation après les faits sont plutôt douteuses et que des indicateurs intégrés devraient mener aux résultats. « Nous voulons accéder à une stratégie de développement *a priori* qui a des outils d'évaluation déjà en place. »

Tibbitts répond que tout dépend du contexte. Dans les écoles, les évaluations préassignées fonctionnent bien, mais c'est moins évident quand il s'agit d'habiletés ou du milieu de travail. Par exemple, l'étude sur les impacts de l'ÉDH sur les femmes turques comprenait tout un programme de transformation—l'ÉDH n'était qu'une partie. L'évaluation était aussi très qualitative. Tibbitts croit que pour que la recherche soit encore plus efficace, celle-ci devrait englober l'évaluation afin de contribuer au programme à mesure qu'il se déroule et de soutenir la pensée critique. Dans un tel processus, la participation de la collectivité fait partie du concept et exerce une certaine pression pour que l'on pense de façon équitable.

### ***Préoccupations quant à l'étude sur l'éducation civique de l'IEA***

Un participant s'inquiète de l'étude de l'IEA en tant que modèle. Bien qu'une grande partie du travail qui repose sur l'éducation à la citoyenneté soit utile à la promotion des droits humains, quand les pays introduisent l'éducation à la citoyenneté, le principe est différent. Par exemple, les programmes d'éducation à la citoyenneté incluraient les droits des citoyens et leur devoir de voter. De tels programmes forment de bonnes citoyennes et de bons citoyens mais pas nécessairement des citoyens qui travailleront en faveur de la transformation. Ces questions ne sont pas soulevées dans l'étude de l'IEA, souligne le participant, et par conséquent, il ne faudrait pas trop se fier à ces données.

Cette étude présente un autre problème. Les analyses secondaires ne sont, en réalité, que des « appréciations après coup », puisque les données originales ont été recueillies dans un seul but. Bien qu'il soit possible de déterminer quels sont les comportements des jeunes, le « pourquoi » sous-jacent est plus difficile à comprendre dans le cadre d'une étude d'une telle ampleur.

Un participant affirme que dans le questionnaire de l'IEA, on ne retrouvait pas les mots « droits humains », mais plutôt « droits de l'enfant », et on ne retrouvait pas non plus le concept de la citoyenneté et les obligations civiques. « Comment se focaliser sur la matière à évaluer? » demande ce dernier. « J'ai l'impression que nous nous éloignons des questions de droits humains. »

Tibbitts dit recommander cette étude pour ses données qualitatives qui permettent d'établir le lien entre les conditions nationales et le comportement individuel. Toutefois, elle signale qu'elle n'est pas là pour défendre cette étude. Bien que l'étude ait ses limites, dit-elle, elle demeure valide et précieuse, et elle aborde les questions liées aux droits des immigrants, des femmes et des enfants. Elle ajoute que « nous devrions toujours être critiques vis-à-vis les études, » et celle de l'IEA met en évidence le besoin réel d'une étude qualitative.

### ***Terminologie et langage des DH***

Un autre participant demande comment les élèves peuvent être convaincus de l'importance des droits humains et les mettre en pratique s'ils ne peuvent pas les identifier. Il explique qu'un sondage qu'il avait mené indiquait que lorsque l'on parlait de « droits humains », certains élèves en avaient une perception plutôt erronée alors que lorsque l'on parlait de «

justice », leur compréhension était meilleure. L'emploi d'une terminologie propre au domaine représente un défi, et si le langage des droits humains n'est pas utilisé, il est difficile de savoir comment mesurer l'impact. Les éducatrices et éducateurs peuvent discuter des incidences juridiques, et en autant que les valeurs et concepts des droits humains sont là, ce type d'éducation ne devrait pas être ignoré. Il ajoute que l'ÉDH devrait se situer dans le contexte des différents pays, selon différentes perceptions.

Le même participant affirme qu'aux Philippines, la montée de l'ÉDH ne se traduit pas par un militantisme accru en faveur des droits humains. Il se demande si les gens saisissent réellement le concept de base des droits humains, et comment définir le militantisme en faveur des droits humains.

### *Autres commentaires*

Selon un participant, la perspective de l'Asie du Sud est absente de la discussion sur l'impact de l'école et des rapports hommes-femmes. En Inde, « le facteur caste » constitue un énorme problème dans ce pays et bien d'autres.

## **Activité 3 : Buts et impact de l'éducation aux droits humains (ÉDH) — Connaissances et attitudes requises**

---

Pour cette activité, les participantes et participants forment d'abord des petits groupes selon le groupe cible principal de leur travail en ÉDH. Ensuite, chaque groupe passe en revue les buts de l'ÉDH et identifie les impacts potentiels et souhaités de l'ÉDH sur les plans individuel, de la collectivité, et sociétal.

Les 4 groupes formés sont les suivants :

- **Secteur de l'éducation formelle** (écoles : élèves et corps enseignant de l'élémentaire et du secondaire) : Felisa Tibbitts, Kristi Rudelius-Palmer, Jeff Plantilla, Catherine Moto Zeh, Andre Keet, I. Devasahayan, Ruth Anderson
- **Secteur universitaire** : Ana Maria Rodino, Audrey Osler, Herlambang Perdana Wiratraman, Anja Mihr, Abraham Magendzo, Kevin Chin
- **Secteur de l'ÉDH non formelle pour les enfants et les jeunes** : Fred Hareau, Shirley Sarna, Gail Dalglish, Emily Farrell, Sally Salem, Daniel Roy, Elena Ippoliti
- **Secteur des ONG** : Paul McAdams, Joyce Muchena, Stephanie Manson, Pavel Chacuk, Andrea Galindo, Pearl Eliadis, Rob Shropshire

### **Sur le plan individuel**

Le groupe de l'ÉDH non formelle pour les enfants et les jeunes discute sur l'approche des droits des enfants et l'importance de faire comprendre à ces derniers « que leur propre personne est importante. » Les membres du groupe conviennent que l'ÉDH aide les enfants à mieux comprendre que leurs droits sont protégés et que tous les enfants sont tous aussi importants, les uns que les autres. Les enfants acquièrent également un sentiment

plus profond de dignité personnelle, d'estime de soi, de responsabilité envers les autres, et de solidarité avec leurs pairs.

Même s'ils ne comprennent pas nécessairement les mécanismes des droits humains ou ne peuvent en parler, les enfants « ont besoin de savoir où aller et à qui s'adresser dans leur communauté, » dit la représentante du groupe. Celle-ci affirme que l'ÉDH aide les enfants à comprendre « qu'ils ne sont pas tous pareils » et qu'ils doivent respecter les autres personnes qui ont une culture et des antécédents différents des leurs.

Les membres parlent de l'impact de l'ÉDH sur le sentiment d'habilitation chez les enfants. Ils conviennent que l'ÉDH aide les enfants à développer des habiletés analytiques et des habiletés pour résoudre les conflits par la négociation plutôt que par la violence. Selon les membres, l'ÉDH fournit d'excellents moyens de communication et enseigne aux enfants à penser par eux-mêmes et à poser des questions. Les membres discutent sur des exemples concrets et conviennent que les enfants ayant reçu une formation aux droits humains sont généralement plus ouverts, plus respectueux, plus tolérants et plus intéressés aux réalités des autres enfants. Ces derniers se sentent inclus et « parlent au lieu de réagir, » dit un participant. Ils prennent des initiatives et sont à l'origine d'un grand nombre d'idées et d'activités. Aussi, ils travaillent en équipe en plus grande harmonie.

Le groupe du **secteur de l'éducation formelle** tire des conclusions similaires. Les membres discutent l'importance de connaître les symptômes et les causes sous-jacentes des violations des droits humains ainsi que les ressources pour les aborder, et l'importance de connaître l'impact des violations des droits humains sur les autres. Pour un participant, prendre conscience des droits humains est en partie se sentir « connecté avec les personnes autour de soi » et se rendre compte de l'impact des actions d'une personne sur les autres.

Le groupe du **secteur universitaire** suggère d'introduire l'ÉDH dans la vie personnelle et professionnel des gens. Les membres affirment qu'au niveau universitaire, l'ÉDH est très axée sur l'individu et qu'elle dépend de la volonté d'un professeur en particulier d'inclure les droits humains dans son plan de cours, ou d'un élève qui s'inscrit à un cours de droits humains. Selon le groupe, il est important qu'il y ait des cours qui offrent des occasions d'aller expérimenter sur le terrain. Au niveau universitaire, « la prise de conscience peut aussi mener à l'action, et l'action habilite. » Les membres conviennent qu'il reste beaucoup de travail à faire sur le plan de l'éducation supérieure, laquelle « n'est pas au même niveau » que l'élémentaire et le secondaire en termes d'ÉDH.

Le groupe du **secteur des ONG** discute sur les programmes de droits humains non gouvernementaux en général, et sur le rôle des ONG dans la collectivité. Les programmes non gouvernementaux permettent aux individus et membres d'ONG de connaître leurs droits ainsi que les différents instruments et mécanismes des droits humains. Les membres affirment que le but serait non seulement d'acquérir des connaissances sur ce qui est formulé dans la DUDH mais aussi de pouvoir « identifier les situations particulières liées aux droits humains. » Le groupe s'attend à ce que les individus « adhèrent aux droits humains » après avoir été exposés à l'ÉDH, et affirme aussi que les gens doivent acquérir des habiletés pour utiliser les instruments juridiques disponibles en matière de droits humains. En termes d'action, les membres suggèrent que les individus « prennent les mesures nécessaires pour protéger leurs droits et ceux des autres. »

La personne responsable du groupe ONG déclare que l'ÉDH permet aux enfants d'acquérir le sens de la responsabilité individuelle pour promouvoir et protéger les droits humains. Les membres affirment que l'ÉDH devrait inclure une formation sur des habiletés liées à l'action collective, comme l'organisation de manifestations, la rédaction de lettres et la création d'un blogue. Tous conviennent que des sentiments d'empathie et d'altruisme devraient être cultivés. Un participant dit que le lien entre l'attitude et l'action est souvent « un sentiment d'indignation plus fort face à l'injustice. » Les membres discutent aussi les façons de signaler et de résoudre les violations des droits humains, et parlent de l'importance de passer de la formulation d'un point de vue à l'action collective. Administratrices et administrateurs, enseignantes et enseignants, et parents sont tous des groupes cibles dans l'ensemble de la collectivité. Les membres conviennent qu'avec plus de temps, ils auraient poussé la discussion plus avant.

Les membres du **groupe virtuel** issus du Kenya et de l'Ukraine suggèrent que sur le plan individuel, les enfants développent une compréhension des principes des droits humains au moyen de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) et de la Convention relative aux droits de l'enfant (CRDE). Ils affirment que l'ÉDH enseigne la responsabilité et le respect de soi et des autres.

### **Sur le plan de la communauté**

Sur ce plan, le **groupe de l'ÉDH non formelle pour les enfants et les jeunes** parle du besoin de développer des programmes de droits humains pour les enseignantes et enseignants, les parents, et les personnes qui accompagnent les enfants dans la communauté, lesquels programmes incluraient la DUDH et la CRDE. Ainsi, poursuit la présentatrice, les enfants grandiraient dans « un environnement de droits humains » avec des rôles modèles positifs qui respectent et promeuvent les droits humains dans leurs interactions quotidiennes et font preuve de tolérance. Non seulement les enfants auraient une compréhension d'un point de vue intellectuel mais ils en feraient l'expérience. Un tel environnement aiderait les enfants à penser de façon créative et à développer de bonnes habiletés d'écoute ainsi que des habiletés pour négocier de façon pacifique. Elle affirme que les enfants devraient aussi être impliqués dans la conception et la mise en œuvre de ces programmes.

Le **groupe virtuel** insiste sur l'importance de parler d'une seule voix, de la conscience du pouvoir et des habiletés analytiques, ainsi que d'engager la collectivité dans un dialogue sur les droits humains. Les membres parlent aussi de la création d'une société de droits humains—une culture de droits humains qui guiderait toutes les relations. Ils sont en faveur d'un dialogue sur les droits humains au niveau de la communauté avec les écoles, les associations de parents et les structures administratives. Ils affirment que la compréhension des droits individuels et collectifs est essentielle ainsi que l'identification des mandataires au niveau local.

Le **groupe de l'éducation formelle** identifie les structures ci-après comme étant des vecteurs d'ÉDH dans la communauté :

- *Les salles de classe*
- *Les écoles*

- *Les syndicats d'enseignantes et enseignants*
- *Les associations de parents et d'enseignantes et enseignants*
- *Les associations et conseils étudiants*
- *Les associations communautaires*
- *Les institutions de droits humains*

Sur le plan de la communauté, les membres du **groupe ONG** croient que les ONG devraient faire partie de la communauté au lieu d'être uniquement perçues comme des organismes étrangers dont le financement vient de l'étranger. L'habileté des ONG d'utiliser les instruments et mécanismes des droits humains pour atteindre leurs buts, de mettre en place des structures démocratiques et de croire en leur responsabilité vis-à-vis la communauté sont des impacts souhaités de l'ÉDH. Les membres sont en faveur d'activités de plaidoyer et de lobby entreprises de concert avec les ONG et la communauté, et ils suggèrent que les ONG partagent leurs rapports sur la situation des droits humains dans une collectivité en particulier. Les membres affirment que les ONG devraient non seulement connaître les instruments des droits humains, mais aussi savoir comment travailler en vue de changer la situation des droits humains—que ce soit sur le plan des politiques et pratiques gouvernementales ou de la perception des gens appartenant à un groupe particulier. « Il serait intéressant d'avoir un quatrième niveau gouvernemental ou étatique, » dit un participant, « parce que le but de mettre en œuvre des programmes d'ÉDH est de provoquer le changement non seulement dans la communauté et la société mais aussi au niveau des politiques. »

### **Sur le plan sociétal**

Le **groupe d'ÉDH non formelle pour les enfants et les jeunes** rapporte que sur le plan sociétal, les institutions qui ont un impact sur la vie politique et sociale des enfants doivent connaître les droits humains et savoir ce que ces droits représentent pour les enfants. Les membres encouragent une approche qui permet aux enfants de jouer un rôle clé dans la mise en action des droits de l'enfant.

Les cas de violence familiale, d'abus et de négligence doivent être rapportés sur la scène publique, dit un participant, parce que la violence à l'égard des enfants est un « problème social et non privé. » Les membres du groupe soulignent aussi l'importance de créer un nouvel espace social pour un dialogue sur les droits humains et d'assurer une approche universelle à l'éducation. Ils soutiennent qu'il est essentiel de passer de la pensée à l'action si l'on veut réduire les cas d'abus à l'égard des enfants et de ceux piégés au cœur d'un conflit, et de mettre en place des mécanismes offrant aux enfants la possibilité de faire appel à des personnes de confiance dans leur collectivité. Les membres conviennent que la communauté doit avoir les outils nécessaires pour s'occuper de ses enfants et être en mesure de faire une différence dans leur vie.

Le **groupe virtuel** suggère que des habiletés de lobbying et de plaidoyer efficaces ainsi que des ressources pertinentes pour promouvoir l'ÉDH soient enseignées/offertes aux étudiantes et étudiants, parents, enseignantes et enseignants. Selon un participant, tous les établissements d'enseignement, les institutions de formation d'enseignantes et enseignants, les ministères de l'éducation, les organes législatifs et le parlement devraient promulguer



des politiques d'ÉDH. Les notions de déresponsabilisation et d'aliénation ou de valeurs psychosociales doivent être abordées, dit un participant. Un autre souligne l'importance de puiser dans les réussites de l'ÉDH aux niveaux scolaires, communautaires et même national afin de développer plus avant et d'améliorer les activités d'ÉDH.

Une participante demande « quelles sont les universités qui abordent les droits humains dans leur programme d'études? » Selon cette dernière, il faut déployer plus d'efforts pour promouvoir les études interdisciplinaires dans le domaine des droits humains plutôt que de compter sur les traditionnelles facultés de droit. Une autre participante affirme qu'au cours des dernières années, les centres de droits humains se sont multipliés au niveau universitaire, surtout en Amérique du Nord. Elle dit que beaucoup plus d'universités favorisent les études interdisciplinaires en matière de droits humains et des rapports hommes-femmes.

« Souvent, pour bien des gens, les droits humains est un concept étranger, » dit une participante. Elle cite l'exemple d'un cas en Somalie où des individus, une fois exposés au concept et à la signification des droits humains se rendent compte « qu'eux aussi, croient en ces valeurs. » Selon cette dernière, il est important pour les gens de la collectivité de comprendre que les droits humains n'est pas un concept abstrait en soi mais qu'ils sont plutôt étroitement liés à la collectivité.

Un autre participant note l'importance des ONG dans le mouvement de l'ÉDH, et particulièrement l'influence de l'éducateur brésilien Paulo Freire et de sa pédagogie relative à la justice sociale. Ce participant ajoute que plusieurs ONG qui travaillent à l'heure actuelle sur des questions telles que les rapports hommes-femmes, les populations autochtones et l'orientation sexuelle « font un travail formidable pour habiliter les gens quant aux droits humains » et comme telles, elles sont importantes pour le domaine de l'ÉDH.

Selon un autre participant, même s'il est quelque peu audacieux de prétendre que les ONG font de l'éducation aux droits humains alors qu'en réalité, les activités « d'ÉDH qu'elles mènent sont en général de courte durée, » les ONG jouent un rôle prépondérant dans l'ÉDH.

Un autre participant s'interroge sur le rôle des syndicats. « En ce qui concerne la société civile, les syndicats jouissent d'un impressionnant pouvoir populaire, » dit-il; les ONG ne sont pas les seuls groupes influencés par « celles et ceux qui tirent les cordons de la bourse. » Selon ce dernier, les ONG jouent un rôle important quant à l'étendue et à la portée des activités des mandataires et détenteurs de droits.

En terminant, un participant déclare que les valeurs et principes qui ont cours au sein d'une société en particulier ainsi que le contexte ou la culture locale doivent être pris en compte.

## **Activité 4 : Préparation du Jour 2**

## **Activité 5 : Évaluation de l'éducation et formation professionnelle : Théories et méthodologies actuelles**

---

*Département de Technologie de l'éducation, Université Concordia, Montréal*

Saul Carliner  
Professeur adjoint, Technologie de l'éducation  
Université Concordia

Adnan Qayyum  
Étudiant de 3<sup>e</sup> cycle, Technologie de l'éducation  
Université Concordia

Cette activité se déroule sous la forme d'une présentation suivie d'une période de questions. Le but est d'explorer les théories et méthodologies actuelles dans les domaines de l'évaluation de l'éducation et de l'évaluation de la formation professionnelle, lesquelles s'appliquent fort bien au contexte de l'ÉDH et de la mesure d'impact. Saul Carliner et Adnan Qayyum parlent de l'évaluation de l'éducation en général.

Saul Carliner explique les différences entre les évaluations effectuées dans les secteurs sans but lucratif et à but lucratif. Le secteur à but lucratif, dit-il, dispose de plus de ressources que celui sans but lucratif et n'est pas tenu d'effectuer des évaluations. Par contre, le secteur sans but lucratif est contraint de fournir des résultats et de faire connaître ses réalisations pour solliciter des fonds auprès des bailleurs de fonds.

Carliner donne huit conseils pratiques relativement à l'évaluation :

### ***1. Vous effectuez une évaluation, non une recherche***

La différence entre une évaluation et une recherche est comparable au procès de O.J. Simpson, où la condamnation du défendeur exigeait une preuve au-delà de tout doute raisonnable.

« Il n'est pas sérieux, » dit Carliner, « de s'attendre à ce type de preuve » dans une évaluation. Bien que Simpson fut trouvé « non coupable au-delà de tout doute raisonnable, il été trouvé coupable plus tard lors d'un procès au civil en raison des différences dans les éléments de preuve. De la même façon, dans la recherche et l'évaluation, dit Carliner, « la différence réside dans le fardeau de la preuve. » La recherche exige une quasi perfection dans la collecte des données, et sur une longue période de temps. Aux fins d'évaluation, des conclusions peuvent être tirées à partir des preuves disponibles. En fait, dit Carliner, une évaluation peut révéler l'efficacité d'un programme en se basant seulement sur « la plus petite preuve. »

## **2. Allouez des ressources pour l'évaluation**

Carliner insiste sur le besoin d'allouer des ressources pour l'évaluation, y compris pour des dépenses comme la poste, le téléphone et les photocopies. Le montant courant pour ce genre de dépenses tel que déterminé durant une évaluation de la campagne de Centraide (ou *United Way*), est de l'ordre de 5 à 10 %.

## **3. Partez des objectifs pour préciser les résultats à montrer**

Selon Carliner, l'énoncé d'objectifs observables et mesurables est essentiel pour établir les attentes d'un programme déterminé. Cet énoncé permet de maintenir le programme dans la bonne direction. Au moment de fixer les objectifs d'un programme, Carliner recommande de faire appel à l'acronyme SMART :

- *Spécifique*
- *Mesurable*
- *Atteignable*
- *Réaliste*
- *déterminés dans le Temps*

Bien que le but « de renforcer les droits humains » soit louable, il est « trop vaste », dit Carliner; il recommande plutôt un but plus petit et mesurable, comme « rédiger un projet de loi sur les droits humains de façon à ce qu'il soit conforme aux normes qui se sont déjà révélées efficaces ailleurs. »

En réponse à une question posée, Qayyum convient qu'il y a un « écart entre la façon dont nous associons ce que les gens investissent dans un programme en termes de temps et ressources et le résultat obtenu en bout de ligne. » Il se reporte à la Cartographie des incidences (*Outcomes Mapping*), une méthodologie utilisée au Centre de recherche de développement international (CRDI), à Ottawa, pour établir les liens entre le développement d'un programme et l'atteinte des résultats.

## **4. Choisissez une approche appropriée à l'évaluation**

Carliner explique que pour connaître la portée d'un programme, l'évaluation devrait fournir les présences afin de déterminer le nombre de personnes touchées par le programme. Des rétrospections et des groupes de discussion devraient être mis sur pied après les cours afin de connaître la satisfaction des participantes et participants. Carliner explique que les groupes de discussion se composent de 8 à 12 personnes qui se réunissent pendant environ deux heures et discutent sur un nombre limité de questions. Il suggère que lors de ces réunions, de la nourriture soit servie, que les services d'une animatrice ou animateur soient retenus afin d'éviter « qu'une ou un participant en particulier accapare la discussion, » et qu'un compte rendu soit rédigé. Pour avoir une idée de ce qui a été appris, l'observation des participantes et participants et les tests sont utiles. Un test devrait être développé à partir des objectifs du programmes. Par exemple, Carliner dit que « si votre objectif est de rédiger une loi, un bon test serait alors d'en rédiger une. »

Pour savoir s'il y a eu transfert, diverses rétrospectives et observations quelque temps après la formation indiqueront la quantité d'information retenue. Pour les personnes qui

ont accès à Internet, il peut être utile d'interroger l'apprenante ou l'apprenant et une personne qui travaille avec ce dernier. Des études longitudinales d'un échantillon de la société sur une longue période de temps pourrait déterminer l'impact de cette loi sur la société si les gens devaient s'en servir, mais de telles études sont dispendieuses et prennent beaucoup de temps.

### **5. Présentez un cas convaincant**

Carliner affirme qu'un cas est plus convaincant quand seulement l'information la plus pertinente est présentée aux parties prenantes. Il recommande aux évaluatrices et évaluateurs de « laisser parler les données » et de s'abstenir « d'embellir les données » afin de justifier une demande, parce que la « modestie est souvent récompensée. »

### **6. Attribuez l'efficacité de façon judicieuse**

Identifiez quels sont les résultats pouvant vraiment être attribués au programme de formation, dit Carliner. Dans le cas de la rédaction d'un avant-projet de loi relatif aux droits humains, le nombre de projets de loi présentés, l'ensemble des modifications apportées à la législation et les modifications subséquentes en matière de droits humains détermineront l'impact du programme.

### **7. Rédigez un rapport concluant**

Selon Carliner, un rapport concluant est clair, précis et exempt de tout jargon. Si l'utilisation du jargon est inévitable, il faut alors l'expliquer. Un rapport doit présenter le but de l'évaluation, en expliquer la procédure, identifier les résultats ainsi que les limitations. « En identifiant ce que vous ne dites pas, dit Carliner, vous vous donnez plus de crédibilité. » Ce dernier encourage les participantes et participants à présenter un échantillon du rapport d'évaluation avant même de commencer la collecte des données, pour être sûr qu'il répond aux besoins des gestionnaires. Ainsi, dit-il, « ils auront déjà adhéré au processus. »

### **8. Annoncez vous-même les mauvaises nouvelles**

Quand les données indiquent qu'un programme est inefficace ou incomplet, Carliner soutient que les participantes et participants ne devraient pas avoir peur de dévoiler de telles données. Le fait de réagir à cette information et même de présenter des suggestions en vue d'améliorer le programme lui donnera une certaine crédibilité. Carliner présente ensuite les ressources supplémentaires ci-après relatives à l'évaluation des programmes :

- Fitzpatrick, J. L., Sanders, J. R., et Worthen, B. R. *Program Evaluation: Alternative Approaches and Practical Guidelines*, 3<sup>e</sup> éd., Allyn & Bacon.
- Kirkpatrick, D. et Kirkpatrick, J. *Evaluating Training Programs: The Four Levels*, 3<sup>e</sup> éd., Berrett-Kohler.
- McCain, D. *Evaluation Basics*. ASTD Press.

Un participant demande à Carliner de développer davantage son commentaire voulant que « l'évaluation n'est pas une recherche. » « Ce dont la recherche souffre le plus, c'est du syndrome de la perfection, » répond Carliner. Pour une chercheuse ou un chercheur, les études de satisfaction sont de piètre qualité, élémentaires et non fiables, alors que pour une évaluatrice ou un évaluateur, elles sont très informatives. Selon Carliner, la principale

différence entre ces deux façons de penser réside dans le temps : une évaluation est un sommaire rapide tandis qu'une recherche est une analyse à long terme.

Lors d'une discussion portant sur les valeurs représentées dans une évaluation, Qayyum se reporte au site Web du *Evaluation Centre* de l'Université de *Western Michigan*, et particulièrement à des articles de Daniel Stufflebeam sur le modèle d'évaluation fondé sur le modèle CIPP (contexte, intrants, processus et produit).

## **Prouver l'impact de l'éducation aux droits humains sur la transformation sociale**

---

Sélim Kfoury

Consultant en ressources humaines

Sélim Kfoury donne une présentation sur l'évaluation dans le secteur privé (c.-à-d., la formation professionnelle). Une période de questions suit cette présentation.

Kfoury dit que les objectifs fixés au début d'un programme devraient guider l'évaluation. « Que voulez-vous changer? » demande-t-il. Après avoir identifié les résultats et les parties prenantes, il faut ensuite définir les compétences réelles—connaissances, habiletés, valeurs et attitudes—ainsi que l'écart entre la situation actuelle et la situation idéale. Ce n'est qu'après que l'activité d'apprentissage peut être développée, dit-il. Lorsque l'activité est mise en oeuvre, la mesure est amorcée.

Selon Kfoury, un processus d'évaluation efficace doit présenter les critères ci-après : simple, économique, crédible, flexible, applicable et valable en théorie—c'est-à-dire qu'il se fonde sur une méthodologie et des techniques fiables qui peuvent être défendues. Il ajoute que d'autres facteurs tels que les crises politiques ou économiques, la maladie ou les désastres naturels pourraient aussi influencer les résultats d'un programme de formation.

Kfoury présente ensuite les quatre niveaux d'une approche complète à l'évaluation. 1) Il s'agit de déterminer si les participantes et participants ont aimé la formation en utilisant des feuilles d'appréciation la dernière journée de la formation. 2) Il s'agit de déterminer, environ un mois plus tard, si les participantes et participants ont appris quelque chose ou non lors de la formation. 3) Ce niveau concerne la mise en application au travail, c'est-à-dire identifier des changements de comportement et le transfert de l'information dans des expériences spécifiques. 4) Ce dernier niveau traite de l'impact sur la société, lequel se mesure habituellement des années plus tard. Kfoury explique que l'expert en évaluation Jack Phillips a ajouté un autre niveau, celui du Retour sur l'investissement (RSI) afin de déterminer si la formation était financièrement justifiable ou non.

Kfoury parle des résultats tangibles et présente des exemples d'indicateurs :

- *Cycle de durée d'un programme*
- *Temps pour compléter le projet*
- *Demande de subvention approuvée*
- *Tâches complétées*

- *Signatures sur des pétitions*
- *Nombre d'ateliers*
- *Projets collectifs*
- *Nombre d'écoles où l'ÉDH est enseignée*
- *Nombre de plaintes*

Il ajoute que lors d'une évaluation, le premier niveau doit avoir été réussi avant de passer au second. Si le groupe cible n'a pas acquis les compétences requises, c'est que le premier niveau n'a pas été réussi et que l'activité d'apprentissage doit être repensée. Kfoury soutient que « chaque niveau doit être maîtrisé avant de passer au suivant. »

Kfoury présente plusieurs techniques de collecte de données :

- *Questionnaires et études de suivi*
- *Observations sur le terrain*
- *Entrevues avec des participantes et participants*
- *Groupes de discussion axés sur le suivi*
- *Tâches liées au programme*
- *Planification de l'action*
- *Contrat de performance*
- *Sessions de suivi liées au programme*
- *Contrôle du rendement*

Pour aider à cerner l'impact d'un programme, Kfoury suggère de prendre la proportion moyenne de l'impact prévu pour chaque participante et participant au programme ainsi que pour chaque partie prenante et autres expertes et experts reconnus qui y sont associés.

Selon Kfoury, une satisfaction accrue au travail et dans le travail d'équipe, un engagement accru de la part de l'organisation ainsi qu'une réduction des conflits sont tous des indications que le programme a réussi. Parfois, le niveau de frustration en termes d'habileté à transférer les connaissances peut aussi indiquer la réussite d'un programme.

Si un changement s'est produit sur le terrain, c'est que le programme a eu un impact. Kfoury soutient qu'un « impact est synonyme de changement. » Il ajoute qu'une analyse ou évaluation de la détermination à apprendre est nécessaire avant d'entreprendre un programme, et il suggère d'approcher les parties prenantes afin de déterminer « si ces dernières veulent réellement mettre à exécution le processus. »

Avec quatre niveaux d'évaluation, Kfoury affirme qu'il est plus facile de « mettre le doigt sur un problème. » En identifiant le niveau où se trouve le problème, « vous savez où aller pour améliorer le programme. » Puis il demande (en montrant une feuille d'appréciation), « est-ce l'animatrice ou l'animateur qui ignorait le langage ou c'est la participante ou le participant qui n'a pas transféré les connaissances? » Un autre avantage important de ce

processus est que si un programme se révèle une réussite, il peut être partagé avec des collègues.

Kfoury dit que l'évaluation de l'impact est un processus continu qui doit être constamment pensé, mis en œuvre et amélioré.

Un participant demande plus de détails sur le RSI qui lui semble plus ou moins complexe. « Je suis étonné par un processus avec lequel on calcule en termes financiers le retour sur l'investissement de l'apprentissage. S'agit-il de quelque chose utilisé uniquement dans le milieu des affaires? » Kfoury suggère deux ouvrages de Jack Phillips sur le sujet :

- Phillips, J., Pulliam, P., *Measuring ROI in the Public Sector, In Action*, ASTD 2002 (Études de cas)
- Phillips, J., *Return on Investment in Training and Performance Improvement Programs*, Butterworth-Heinemann 2003

## **Discussion**

Carliner indique que « plusieurs veulent un rendement financier, ce qui n'est pas toujours possible. » Il suggère de déterminer le coût moyen par personne et de « calculer si c'est raisonnable. » Il ajoute qu'en réalité, très peu d'entreprises entre 5 % et 10 %, calculent un RSI.

Qayyum soutient que la Cartographie des incidences (*Outcomes Mapping*) du CRDI est une meilleure méthode d'évaluation.

En réponse à un participant qui souligne les contraintes de temps, Carliner convient qu'il existe une réaction instantanée à l'évaluation, et que les bailleurs de fonds peuvent avoir des attentes irréalistes. Il recommande de discuter franchement avec ces derniers quant à leurs attentes, et de les inclure dans le processus de prise de décisions.

Les participantes et participants échangent sur l'écart entre un modèle pragmatique instrumental et les notions d'habilitation, de transformation, de libération, d'émancipation et de liberté. Un participant demande s'il existe un modèle qui part d'un point de vue étymologique différent, afin de combler cet écart.

Qayyum suggère aux participantes et participants de lire *Fourth Generation Evaluation* de Guba et Lincoln, une évaluation plus qualitative dans son approche, bien qu'elle exige beaucoup de travail.

Kfoury signale qu'en réalité, il n'y a pas de véritable objectivité, seulement moins de subjectivité. « Nous sommes humains, donc, l'objectivité n'existe pas, » ajoute-t-il. Il suggère aussi que les évaluatrices et évaluateurs posent cette même question à plusieurs groupes de personnes et qu'ils établissent une moyenne. Il suggère également une approche conservatrice lorsqu'il s'agit de revendiquer. Selon Kfoury, « si vous n'avez que 5 % de réussite, ne parlez que de 4 %. »

## **Activité 6 : Inventaire du Jour 1**

---

Dans le but d'évaluer le travail de la journée, les participantes et participants font circuler un bâton de parole selon la tradition des peuples autochtones du Canada, et chacun s'exprime sur les points « stimulants » et « moins stimulants » du Jour 1.

### **Points stimulants**

- *« L'information donnée par Felisa Tibbitts sur la recherche en ÉDH était claire, concise et très informative. »*
- *« Se retrouver avec un groupe de gens qui vous pousse à penser. »*
- *« Écouter les présentations. »*
- *« L'habileté que nous avons d'évaluer notre propre travail. »*
- *« Les petites conversations durant les pauses-café qui nous permettent d'entendre parler du travail des autres. »*
- *« Toutes ces personnes réunies ici, dans cette salle. »*
- *« Se rendre compte qu'il y a partout dans le monde des gens qui partagent le même point de vue quant au besoin d'effectuer des recherches et des évaluations sérieuses afin de procéder. »*
- *« C'est la toute première fois que je discute sur l'impact de l'éducation aux droits humains. »*
- *« L'idée d'être en mesure d'avoir une discussion sur l'éducation aux droits humains et l'évaluation, un sujet que nous avons toujours évité, et de regrouper différentes disciplines et connaissances est très excitante. »*
- *« Bien que je n'ai aucun bagage en matière d'éducation, j'ai beaucoup appris aujourd'hui. »*
- *« Aujourd'hui, nous avons reçu beaucoup d'information sur laquelle nous avons pu réfléchir en plus petits groupes ... ce qui a ouvert la porte à de nouvelles questions. »*
- *« Le niveau d'engagement. »*
- *« Avant de parler, j'aimerais dire quelques mots... » [citation qui devient la blague courante durant tout le colloque].*
- *« Les petits groupes de travail et les interactions seul à seul. »*
- *« Les discussions en petites groupes étaient variées, motivantes et poussaient à la réflexion. »*
- *« Les nombreuses différences contextuelles et culturelles qui influencent nos pratiques et notre conception de l'éducation aux droits humains. »*
- *« L'espace pour faire ce qu'il fallait faire...remplir des formulaires, avoir des*



*conversations, poser des questions plutôt que de donner des réponses. »*

- *« Les discussions en petits groupes et savoir que nous allons apprendre comment l'ÉDH a déjà donné des résultats. »*
- *« La diversité des perspectives, commentaires et super idées pour les projets sur lesquels je travaille actuellement. »*
- *« Les présentations et questions provenant des groupes de discussion. »*
- *« C'est la première fois que je perds la notion du temps...les discussions étaient tellement intéressantes. »*
- *« L'analogie inattendue entre le procès pour meurtre de O.J. Simpson et l'évaluation.»*
- *« Cette solidarité ressentie avec tant de gens. »*
- *« Je n'ai pas encore ressenti les contrecoups du décalage horaire et je suis heureux de revoir plusieurs personnes d'Equitas. Les présentations étaient vraiment à propos, et les discussions correspondaient à ce qui est constamment profondément ressenti dans le travail des droits humains. Maintenant, je ne me sens plus obligé de prouver quoi que ce soit au-delà de tout doute raisonnable et je suis confiant que je ne ferai aucune revendication objective mais plutôt des revendications « moins subjectives. »*
- *« D'excellentes discussions ont découlé des présentations. »*
- *« Le format est bon. J'ai pu entendre plusieurs personnes s'exprimer et j'ai aimé les présentations sur l'évaluation. »*
- *« Rencontre de nouvelles personnes. »*
- *« Les présentations...c'est stimulant de savoir que je dois ajouter des choses à mon programme. »*
- *« La diversité des voix et la richesse de l'information...comme je représente le volet monétaire, mon but est de transmettre l'information du mieux possible afin de faire comprendre l'aspect scientifique. »*
- *« L'évaluation est un processus difficile et tout ce qui a été dit ici aujourd'hui le confirme; mais, nous devons poursuivre et c'est ce que nous faisons. Nous nous évaluons et nous évaluons ce que nous avons fait aujourd'hui. »*
- *« J'ai encore la tête toute pleine d'idées et de questions. »*
- *« Des conversations vraiment dynamiques. »*

### **Points moins stimulants...**

- *« J'ai pas pu être ici toute la journée. »*
- *« La baisse d'énergie ressentie en après-midi. »*
- *« Trop peu de temps pour rencontrer tant de gens intéressants. »*
- *« Être à l'intérieur par une si belle journée... »*

- *« Mon envie de dormir. »*
- *« Mes pâtes. »*
- *« Le désir de canaliser autant d'information. »*
- *« Le volume démesuré d'information. »*
- *« Le manque de concentration durant la journée. »*
- *« Mon rhume. »*
- *« Avoir trop attendu pour commencer mon éducation aux droits humains. »*
- *« La salle qui était froide après le repas. »*
- *« Le manque d'une vue d'ensemble sur ce qu'est l'éducation aux droits humains. »*
- *« Manque de temps pour les discussions en petits groupes. »*
- *« Être assis toute la journée. »*
- *« Mon propre malaise à plonger dans l'ÉDH...pour une première fois. J'ai l'impression de me retrouver dans un cours de calcul quand je devrais être en rattrapage. »*

## **Session 2 : Partager des expériences d'évaluation d'ÉDH**

---

Cette deuxième session du colloque vise à permettre aux participantes et participants de partager de l'information sur leur travail actuel en matière d'évaluation de l'ÉDH. Les deux questions abordées sont les suivantes :

1. Quelles sont les pratiques efficaces en matière d'évaluation de l'ÉDH?
2. Quels liens/connexions peut-on raisonnablement établir entre nos activités d'ÉDH et les changements positifs dans la situation des DH?

### **Récapitulation du Jour 1**

---

Les participantes et participants passent en revue les activités du jour précédent. La section ci-après retrace ces activités.

Les participantes et participants affirment que lors du premier jour du colloque, ils ont acquis de nouvelles connaissances et perspectives quant à l'évaluation de l'ÉDH. Pour ces derniers, l'activité visant à faire connaissance était une façon inhabituelle et efficace de connaître d'autres participantes et participants et de soulever d'emblée des questions sur l'évaluation de l'ÉDH.

La deuxième activité consistait en un travail en petits groupes formés selon les secteurs cibles suivants : éducation formelle (élémentaire, secondaire et universitaire), éducation non formelle, et ONG.

Chaque groupe devait identifier les personnes ciblées dans un secteur et discuter comment évaluer les objectifs, notamment la prise de conscience, l'habilitation et la mise en action sur les plans individuel, de la collectivité et sociétal. Par exemple, les principaux objectifs de prise de conscience pour les secteurs de l'éducation formelle et non formelle sur le plan de la collectivité incluraient la connaissance des droits humains tandis que les objectifs de mise en action signifieraient un engagement actif dans la création de programmes et d'activités de droits humains.

Dans l'ensemble, les participantes et participants conviennent qu'il faut faire plus aux niveaux supérieurs d'apprentissage. Selon un participant, les éducatrices et éducateurs dans les établissements d'enseignement post-secondaires « sont souvent bornés et n'ont pas recours à l'ÉDH. » À ce niveau, le défi est de favoriser des expériences fructueuses d'ÉDH. « Dans le monde universitaire, nous sommes déchirés parce que nous travaillons dans tellement de contextes différents. »

La présentation de Tibbitts portait principalement sur la situation de l'ÉDH. Les résultats de recherche qu'elle a partagés indiquent que les buts et objectifs de l'ÉDH varient selon les niveaux. La recherche fait partie d'un processus transformateur. Le lien entre l'ÉDH et l'évaluation est évident et on peut le voir dans les principes d'évaluation de la *American Society of Evaluation* : le besoin de respecter les autres, de favoriser l'équité sociale et de comprendre et promouvoir les différences.

Selon certains participants, le modèle d'évaluation de Kirkpatrick est utile pour conceptualiser l'évaluation de l'ÉDH. Au premier niveau de l'évaluation, on recueille auprès des parties prenantes de l'information sur un programme, à savoir, si elles l'ont aimé ou non, et quel était le matériel pertinent à leur travail. Le premier niveau est facile, et prioriser un niveau où la motivation des participantes et participants peut être identifiée est déterminant puisqu'il favorisera leur engagement. Le second niveau porte sur l'apprentissage et il s'agit de déterminer le degré de succès du programme. Ici, des tests avant et après sont utiles. Au troisième niveau, on évalue les changements sur les plans du comportement/transfert et ils peuvent être identifiés par l'observation. Les résultats sont évalués au quatrième niveau afin de déterminer les impacts de l'ÉDH à long terme. Un participant parle du cinquième niveau : le retour sur l'investissement (RSI) qui examine les changements sur le plan du rendement en termes de temps et d'argent.

La *Society for Training and Development* a publié les résultats d'un sondage mené auprès d'entreprises Fortune 500 à qui l'on demandait jusqu'où allaient leurs évaluations. Des 18 entreprises sondées, 91 % évaluent seulement au premier niveau, 54 % au second, 23 % au troisième et 8 % au quatrième. Ces résultats indiquent que l'étendue de l'évaluation ne correspond pas nécessairement aux ressources. Les ONG ont la motivation mais pas les ressources pour mener des évaluations poussées alors que de grandes entreprises ont les ressources mais pas nécessairement la motivation.

## **Activité 1 :**

### **Table ronde :**

### **Pratiques courantes efficaces lors de l'évaluation de l'ÉDH**

---

Modérateur : David Donahue, Collège Mills, É.-U.

Panélistes: Vincenza Nazzari  
Equitas

Ana Maria Rodino  
Institut Interaméricain des droits humains  
Costa Rica

Frédéric Hareu  
Equitas

Dr I. Devasahayam  
People's Watch Tamil Nadu  
Inde

Cette présentation, sous forme de table ronde, vise à offrir de l'information et à présenter les « leçons apprises » quant aux pratiques d'évaluation courantes de l'ÉDH sur le terrain pour les différents secteurs visés.

Les panélistes partagent leurs expériences sur le pourquoi de l'évaluation, les méthodes utilisées, les résultats/impacts, ainsi que les défis à relever et les questions restées sans réponse.

## **Organisations non gouvernementales**

Le Programme international de formation aux droits humains (PIFDH) organisé par Equitas, dit Vincenza Nazzari, en est à sa 28<sup>e</sup> édition. Ce programme accueille annuellement près de 120 travailleuses et travailleurs des droits humains qui « plongent » dans l'ÉDH pendant trois semaines. Elle souhaite se focaliser sur la méthodologie de l'évaluation et le suivi du programme à la lumière du fait que « le processus d'apprentissage commence avant le programme, se poursuit durant la formation et longtemps après. »

Nazzari déclare que la mission à long terme du PIFDH a permis à Equitas de concevoir, développer et renforcer le processus d'évaluation. Non seulement Equitas peut évaluer, de façon formelle et non formelle, le programme de formation pendant qu'il se déroule, mais « nous sommes en mesure de communiquer avec les gens longtemps après ... Nous pouvons aussi demander aux participantes et participants si leurs perceptions ont changé à l'extérieur de la salle de cours » afin de déterminer si les attentes quant au contenu ont été comblées, et si les méthodes utilisées pour livrer le programme étaient appropriées.

Le PIFDH utilise surtout l'autoévaluation, poursuit Nazzari. L'évaluation commence avant le cours, quand les participantes et participants ont une occasion de parler de leurs expériences en droits humains. En 2007, Equitas compte suivre plus rigoureusement ce type d'information qualitative en demandant aux participantes et participants d'évaluer leur niveau d'expérience quant à la conception et à l'évaluation de l'ÉDH, avant et après leur participation au programme. Les principaux outils d'évaluation utilisés pour le PIFDH sont les questionnaires, lesquels recueillent de l'information sur si oui ou non la perception qu'ont les participantes et participants des droits humains a changé, et si oui, de quelle façon. Nous leur demandons aussi qu'elle est la chose la plus utile qu'ils ont appris et que mettraient-ils en action s'ils ne pouvaient en choisir qu'une seule.

Nazzari explique qu'Equitas demande à chaque participante et participant d'élaborer un plan en vue de mettre en application les connaissances acquises durant la formation. Cet exercice leur donne un outil avec une analyse intégrée pour les aider à incorporer l'apprentissage dans leur vie de tous les jours. Les questionnaires de suivi sont envoyés aux anciennes participantes et anciens participants au PIFDH six et vingt-quatre mois après la formation. Les réunions avec d'anciennes participantes et anciens participants visent à poursuivre l'apprentissage et le partage d'expériences. Equitas donne une formation de formatrices et formateurs (FdF) où les participantes et participants ont l'occasion de mettre en pratique ce qu'ils ont appris lors de la formation.

« Grâce à la Communauté Equitas, un outil de discussion en ligne, nous avons maintenant accès à des données moins formelles sur les expériences des participantes et participants, » affirme Nazzari. Elle souligne le besoin de « s'asseoir avec les participants et de passer en revue les questionnaires avec eux, » dans le but de faire ressortir les expériences de vie derrière les réponses.

Dans le PIFDH, « nous remettons en question le questionnaire, » dit Nazzari; Equitas fait appel à la méta-évaluation. Quand les participantes et participants ont rempli deux questionnaires, nous leur demandons, lors d'une réunion à part, de réfléchir sur leurs réponses—par ex., « Que voulez-vous dire par satisfaisant? » En conversant avec les

participants sur les questions d'évaluation et leur choix de réponses, nous obtenons de l'information précieuse sur comment ils les perçoivent, ce qui donne encore plus de valeur aux résultats.

Avec le PIFDH axé sur le changement des perceptions, les évaluations indiquent que la perception des participantes et participants quant aux droits humains est différente après la formation. Plusieurs d'entre eux ont noté un changement dans leurs croyances personnelles relativement aux droits humains et dans leur relation avec les autres. Toutefois, reste à savoir s'il s'agit-là de véritables changements fondamentaux.

Nazzari termine en disant que les vrais résultats se manifestent quand les participantes et participants mettent en pratique ce qu'ils ont appris. Il est important de savoir s'ils utilisent des méthodologies éducationnelles ou non, combien d'anciennes participantes et anciens participants poursuivent leur travail de droits humains et s'ils continuent à faire avancer la cause des droits humains dans leur environnement. Elle parle de son intérêt pour des façons efficaces de mesurer les changements dans la société et de faire le lien entre ces changements et l'ÉDH.

### **Établissements d'enseignement supérieur**

Ana Maria Rodino enseigne au niveau de la maîtrise pour le programme international des droits humains de la *Universidad Nacional de La Plata*, en Argentine. Bien que son cours soit facultatif, un « grand nombre d'étudiantes et étudiants motivés » s'y inscrivent, dit-elle. Selon Rodino, les méthodes d'évaluation qu'elle utilise ne sont pas spécifiques à l'éducation supérieure et sont facilement adaptables à d'autres écoles et catégories d'âges.

Bien que les évaluations soient requises au niveau de l'éducation formelle, la direction des écoles n'en précisent pas les détails. « Vous n'êtes responsable que de vos élèves, » dit Rodino. « Ont-ils atteint les objectifs du cours? Ont-ils été présents? » L'évaluation représente un problème seulement pour les éducatrices et éducateurs désireux d'en savoir plus; le système éducatif n'est tout simplement pas intéressé.

Elle dit aussi que quand des évaluations sont requises, « faisons en sorte qu'elles soient utiles. » Pour ce faire, Rodino se documente et discute avec ses pairs. Elle affirme avoir essayé de « jauger l'expérience d'apprentissage pour l'enseignante ou l'enseignant, » et aussi pour les élèves. » Les évaluations pourraient aider les équipes de direction des universités, les membres de la collectivité et les collègues de travail.

En matière d'évaluation, ses objectifs sont d'évaluer l'apprentissage des élèves sur les plans intellectuel, émotionnel et pragmatique. Bien que « ce soit un peu trop demander, » dit Rodino, elle veut évaluer le degré de l'apprentissage à ces niveaux. Celle-ci ajoute vouloir savoir si des changements dans le comportement des élèves s'opèrent, et comment améliorer le programme.

Rodino veut savoir si le contenu du cours a aidé ou non les étudiantes et étudiants à comprendre et à mettre en pratique les droits humains dans leur vie personnelle et professionnelle. Bien que son programme soit de nature juridique, les droits humains constituent une question éthique concernant les « rapports que nous avons les uns avec les autres. »

Elle veut savoir si la méthodologie utilisée dans le cours fournit, ou non, aux étudiantes et étudiants les outils qui leur permettent de penser à eux et aux autres sous l'angle des droits humains. Des exemples de bonnes questions d'évaluation seraient de savoir si l'enseignante ou l'enseignant a contribué, ou non, à instaurer un milieu d'apprentissage stimulant et enrichissant; si l'expérience vécue a incité, ou non, les étudiantes et étudiants à passer à l'action; et si ces résultats potentiels évoluent, ou non, une fois le cours terminé.

Rodino affirme que le développement d'un plan d'action fondé sur des résultats d'évaluation est certes utile pour les enseignantes et enseignants mais il en est autrement pour les étudiantes et étudiants. Elle leur demande plutôt de tenir un journal durant le cours—un exercice qui se révèle très utile. En revanche, le format de l'exposé final n'ayant pas donné le résultat escompté, celui-ci a été modifié jusqu'à ce qu'il prenne la forme d'un résumé sur une problématique de droits humains avec un public cible spécifique—par exemple, des collègues avocats. Rodino recherche un équilibre entre la recherche générale et la « spontanéité » des lectures et des apprentissages.

Rodino dit utiliser cette approche avec de jeunes étudiantes et étudiants en leur demandant de produire un texte pour leur propre site Web ou blogue. Si cela ne s'applique pas, les enfants peuvent écrire une lettre à un ami ou un article pour un cours ou le journal de l'école. « Ça marche! dit-elle, quand les enfants font la connexion avec une idée, ils ont envie de faire valoir leur point. »

Rodino ajoute que dans certains pays de l'Amérique latine où l'ÉDH a été introduite en même temps que Amnesty International (AI), « on ne peut pas mentionner les mots AI et droits humains. » Par contre, le terme « droits des enfants » est acceptable.

« Nous avons de la chance d'enseigner l'ÉDH et indépendamment de l'âge et du niveau scolaire, la réaction est presque toujours favorable; après tout, nous n'enseignons pas les mathématiques. » L'ÉDH est édifiante, déclare Rodino et « on ne peut pas se tromper, » toutefois, les évaluations concernent le processus d'enseignement. À partir des évaluations, les enseignantes et enseignants peuvent savoir comment maximiser la réflexion qu'engendre l'ÉDH et son influence à susciter chez les étudiantes et étudiants le désir de passer à l'action.

Dans l'éducation formelle, les possibilités de mener des évaluations de suivi sont faibles. Toutefois, si la direction d'une école est intéressée à mettre en place un mécanisme de suivi pour ses anciens élèves, il pourrait y avoir des occasions de déterminer la portée des impacts à long terme de l'ÉDH par l'observation, des entrevues et des expériences de vie.

En terminant, Rodino s'interroge quant à la pérennité de l'ÉDH, et elle se demande si les notions que les enseignantes et enseignants de l'ÉDH souhaitent développer chez les participantes et participants continuent de se développer au-delà de l'activité d'ÉDH.

## **Éducation non formelle pour les enfants et les jeunes**

Frédéric Hareau parle du programme d'ÉDH d'Equitas pour les enfants et les jeunes offert dans les camps d'été de la Ville de Montréal. Le programme, *On joue pas avec les droits*, à été mis en oeuvre à l'été 2006.

Hareau explique que des sessions de formation d'une journée sont offertes aux animatrices et animateurs des camps de jour qui utilisent des jeux pour transmettre le message des

droits humains aux enfants. « Nous examinons le comportement des enfants et leur interaction avec d'autres enfants et les animatrices et animateurs. » Le projet, dit-il, a commencé avec une évaluation des besoins effectuée dans les camps de jour par des membres de l'équipe Equitas. L'engagement de la Ville et des responsables des camps dans le projet a été un élément clé. En 2005, une version préliminaire du programme a été développée de concert avec la Ville de Montréal.

Jusqu'à présent, le programme *On ne joue pas avec les droits* a touché près de 500 jeunes et plusieurs milliers d'enfants. Bien que le programme ait été évalué au moyen de questionnaires, « ce n'est que par le récit des expériences vécues que l'on peut avoir une idée des changements qui se sont opérés. » C'est pourquoi Equitas mène plusieurs entrevues et observe les interactions.

Hareau déclare que la simple utilisation d'un questionnaire d'évaluation s'est révélée inefficace. Toutefois, quand une histoire précédait le questionnaire, les questions avaient un contexte et les enfants participaient.

Hareau rapporte que le lien entre l'ÉDH et le changement, surtout sur le plan individuel, a été facile à établir. Après le programme, les enfants étaient capables d'identifier les droits humains et le programme semblait avoir influé sur leurs attitudes et comportements. Les enfants dans les camps de jour sont impliqués dans la formulation des règles qui guident leurs interactions, ce qui augmente leur niveau de responsabilité.

À l'échelon de la collectivité, l'évaluation du programme a montré que le nombre d'incidents violents ou agressifs avait chuté de moitié dans les camps. Par des jeux sur l'exclusion et l'inclusion, un mouvement vers la prévention s'est amorcé dans les camps. Hareau affirme que sur le plan sociétal le lien n'a pas encore été établi, mais le prochain objectif est d'établir le lien avec les parents.

Interrogé sur les défis et les questions restées sans réponse, Hareau répond qu'il s'intéresse aux façons d'utiliser l'évaluation de l'ÉDH en tant qu'outil pour habiliter les éducatrices et éducateurs et bien d'autres personnes.

## **Éducation aux niveaux élémentaire et secondaire**

Le Dr I. Devasahayam décrit l'« impressionnant » programme d'ÉDH actuellement en place dans les écoles de dix provinces de l'Inde. Bien que ce programme ait réussi à joindre un grand nombre d'enfants et d'enseignantes et enseignants, son évaluation est déficiente. Devasahayam dit que comme il s'agit d'éducation formelle, il y a une sorte d'évaluation et il y a un plan de cours, mais l'évaluation « n'est pas scientifique. »

En Inde, les violations des droits humains font partie de la structure sociétale, ce à quoi les programmes scolaires tentent de mettre fin. « Nous espérons faire naître chez les enseignantes et enseignants et les enfants une passion pour les droits humains, » déclare Devasahayam. Comme celui-ci et son organisation oeuvrent à changer les comportements et les valeurs, ils ont besoin d'évaluer si les enfants comprennent ou non les modules de droits humains préparés pour eux. Devasahayam explique qu'ils ont toujours besoin de moyens efficaces pour évaluer si dans les écoles, l'ÉDH engendre ou non des changements durables chez les enfants, les enseignantes et enseignants. L'évaluation est aussi nécessaire pour développer plus avant le programme et l'améliorer.



En Inde, le programme scolaire d'ÉDH utilise une approche d'évaluation à deux volets, à savoir la collecte d'information qualitative et quantitative par l'observation, les entrevues et les compte rendus. On demande aussi aux élèves d'écrire des histoires pour le bulletin de l'école. L'évaluation du programme s'appuie aussi sur les conversations et les rapports informels avec les élèves.

Le programme de formation de cinq jours destiné aux enseignantes et enseignants est évalué lors de réunions où les enseignants doivent répondre à une série de questions liées au programme. Le groupe de Devasahayam mène aussi des consultations à l'échelon de la province au cours desquelles des enfants viennent partager leurs expériences. À l'interne, il y a des réunions de groupe pour évaluer le programme sur une base mensuelle et à l'école, il y a des réunions de planification, d'observation et d'évaluation mensuelles pour les pairs.

Devasahayam insiste sur le fait que les enfants et les enseignantes et enseignants non engagés dans l'ÉDH ont besoin que des changements s'opèrent dans les écoles. Même si les droits humains sont universels, il faut connaître le profil des élèves : ils peuvent, par exemple, faire partie d'un système de caste. Les droits humains peuvent varier selon le contexte d'un élève. En tenant compte de ces facteurs, le groupe de Devasahayam pose des questions fermées et ouvertes.

Devasahayam explique que son groupe recherche des changements qualitatifs chez les enfants et les enseignantes et enseignants, et il indique que dans la classe, les enfants sont des sujets passifs, comme c'est le cas sur les plans familial et sociétal. « Cette situation commence peu à peu à changer. » Par exemple, les enfants posent des questions aux enseignantes et enseignants et le dialogue s'installe dans des salles de classe de plus en plus démocratiques.

Pour illustrer son propos, Devasahayam donne l'exemple de l'abolition du châtiment corporel—une campagne initiée par des enfants, reprise ensuite par les enseignantes et enseignants, et qui a mené à l'instauration d'une politique. À présent, il arrive parfois que les enfants interviennent.

Les intouchables ignoraient que le système de castes auquel ils appartenaient était une violation des droits humains. « À présent ils le savent, et leurs parents se plaignent auprès de la direction de l'école de problèmes dans la collectivité. » Ces derniers demandent « Qu'est-ce que vous enseignez à nos enfants? »

Devasahayam souligne les limitations de leur habileté à évaluer. En Inde, dans certaines régions, comme dans le nord, l'ÉDH prend le nom d'« éducation à la citoyenneté. » Il espère que malgré le fait qu'il est impossible de mesurer l'impact dans cette région, des changements à long terme se produiront.

Devasahayam soutient que l'ÉDH demeure un défi dans le contexte d'un système cautionné par l'État et où l'État viole toujours les droits humains. « Quand nous enseignons l'ÉDH, nous ne pouvons pas parler de la violence commise par l'État. »

En terminant, il insiste sur la différence entre l'ÉDH et les droits humains dans l'éducation. En Inde, il y a deux systèmes, un pour les riches et un autre pour les pauvres, et l'accès à l'éducation demeure un problème fondamental. Il est difficile d'intervenir dans un système qui légalise les iniquités. « Cette façon de penser doit cesser, » dit-il—un travail difficile

dans un pays où la caste riche monopolise la bureaucratie et par conséquent maintient la structure sociale.

## **Discussion avec l'ensemble du groupe**

### *Langage des droits humains*

Un participant affirme qu'il est difficile d'évaluer l'impact de l'ÉDH sur des participantes et participants victimes de violations de droits humains dans un contexte politique ou culturel où il est difficile d'exprimer ses idées sur les droits humains. Ce dernier exprime sa préoccupation quant aux façons d'adapter le matériel d'ÉDH dans ces parties du monde. « Si l'on cesse d'utiliser le langage des droits humains, comment évaluer l'impact? »

Une autre participante demande comment le matériel d'ÉDH est utilisé ailleurs dans le monde et si pour mobiliser les gens, ont fait appel à l'ÉDH ou aux droits des enfants. Elle ajoute qu'en Amérique latine, il est fort probable que le matériel d'ÉDH soit utilisé dans un contexte d'ÉDH pour faire progresser les droits humains. Au Canada, dit-elle, la prise de conscience peut être différente et le matériel pourrait être axé sur la transformation des enfants en leaders des droits humains.

### *Recherche et théorie*

Un participant affirme qu'en tant que domaine émergent, l'évaluation de l'ÉDH est dépourvue d'un cadre théorique. Si aucune hypothèse théorique ne sous-tend les outils et la conception de l'évaluation, dit-il, il sera difficile d'en connaître l'impact sur les méthodes d'évaluation.

Un autre participant souligne le désintérêt potentiel pour une recherche d'évaluation en profondeur, et l'iniquité dans la répartition des ressources. « Comment s'engager dans de telles recherches? Faut-il compter sur des gens à l'extérieur de la communauté des droits humains pour le faire et...ensuite en profiter? »

L'ÉDH fait partie du travail des droits humains, déclare un autre participant : « Il faut trouver les meilleures pratiques en matière d'ÉDH. » Des principes ou des orientations éthiques doivent être établis pour guider l'évaluation de l'ÉDH.

### *Aspects culturels*

Selon Tibbitts, donner à l'évaluation une orientation technologique peut diminuer le rôle de la culture, et l'élément culturel est crucial. Dans certains pays, par exemple, les questionnaires sont perçus comme des éléments menaçants. Tibbitts rappelle aux participantes et participants qu'il faut faire preuve de jugement au moment de mettre en application les technologies d'évaluation et de tenir compte non seulement de la fiabilité mais aussi du contexte culturel et des questions liées aux rapports hommes-femmes.

### *Autres commentaires*

Un membre de l'équipe Equitas mentionne que dans l'évaluation du PIFDH, Equitas n'a aucun accès direct aux groupes cibles sur le plan local mais l'organisation travaille avec les formatrices et formateurs qui ensuite travaillent avec d'autres groupes. Toutefois, Equitas a un accès direct aux enfants de la Ville de Montréal dans les camps d'été, et les nombreuses leçons apprises en travaillant directement avec eux peuvent alimenter la conception de

programmes encore plus efficaces. « Comment pouvons-nous intégrer dans nos programmes des outils d'évaluation qui nous permettent de former les éducatrices et éducateurs, demande-t-il, pour qu'à leur tour, ces derniers puissent évaluer leur groupe cible et qu'en bout de ligne, cette information puisse servir à améliorer les programmes pour qu'ils demeurent efficaces et pertinents? »

Un autre participant se demande jusqu'où devrions-nous pousser les évaluations pour améliorer les programmes, compte tenu des ressources limitées. Le fait d'investir d'importants efforts d'évaluation sur un programme signifie que d'autres sont négligés ou ne sont jamais mis en œuvre.

Nazzari dit que même lorsque l'ÉDH a un impact, un changement de gouvernement pour un autre plus opprimant pourrait masquer cet impact.

Un autre participant parle d'un répertoire d'outils d'évaluation—des études fiables sur les attitudes auprès d'enfants et d'adultes, par exemple—qui pourrait économiser temps et argent. Ces outils pourraient ensuite être adaptés et enrichis, selon le contexte.

Une participante demande si le fait de simplifier les méthodes d'évaluation de l'ÉDH influe sur la capacité; si les éducatrices et éducateurs en droits humains peuvent se charger de l'évaluation de l'ÉDH et qu'est-ce que cela représente pour les projets permanents. Selon celle-ci, il faut intégrer des niveaux d'évaluation dans les activités. Pour éviter les problèmes de capacité, « nous devons intégrer l'évaluation dans le processus de l'ÉDH. »

## **Activité 2 : Partager des pratiques efficaces supplémentaires en matière d'évaluation de l'éducation aux droits humains (ÉDH)**

---

Le but de cette activité est que les participantes et participants partagent leur propre expérience en matière d'évaluation de l'ÉDH, relativement aux mêmes groupes cibles dont il a été question à l'Activité 1.

Cette activité comprend trois parties :

- *Partie A—Les participantes et participants, répartis selon les principaux groupes cibles, abordent des questions spécifiques tirées de l'Activité 1.*
- *Partie B—Les groupes de travail font la synthèse des discussions menées à la Partie A.*
- *Partie C—Les participantes et participants présentent les résultats.*

Voici les résultats de ces discussions et synthèses.

Elena Ippoliti présente les critères utilisés pour définir les bonnes pratiques tirés de différentes études menées au sein du système onusien. Elle identifie les critères ci-après :

- *Résultats et processus novateurs*
- *Impact et efficacité quant aux objectifs fixés*

- *Pertinence quant au public visé*
- *Impact durable*
- *Réplication*
- *Niveau d'efficacité en termes de temps et de coûts*
- *L'intégration des principes des droits humains—tels que la non discrimination, la participation, la responsabilisation et l'habilitation—dans le processus et le contenu*

Dans leur groupe cible, les participantes et participants partagent des pratiques efficaces tirées de leur propre expérience en matière d'évaluation de l'ÉDH et abordent des questions sur les objectifs, la méthode, les résultats, et les défis de l'évaluation. Ils partagent ensuite les résultats de leur discussion avec l'ensemble du groupe.

### **Objectifs de l'évaluation**

Les participantes et participants de tous les secteurs conviennent que les évaluations devraient examiner les méthodes et la pertinence du contenu quant aux formatrices et formateurs, aux écoles, aux participantes et participants et à la synchronisation. Les évaluations déterminent la durabilité du processus, des méthodes et des résultats et elles établissent la base sur laquelle se fonde l'orientation du programme. La mesure de changements marquants dans les comportements, attitudes, habiletés et actions—ainsi que l'identification des écarts entre les objectifs du programme et sa mise en œuvre—sont aussi identifiés comme étant des objectifs de l'évaluation.

Un participant explique que la responsabilisation a une valeur plutôt extrinsèque et qu'elle ne s'applique pas ici. Un autre n'est pas d'accord et affirme que la responsabilisation fait allusion au contrat social entre la formatrice ou le formateur et l'élève. « Livrons-nous le meilleur programme qui soit? » demande-t-il. Pour ce dernier, la responsabilisation est un index d'efficacité qui concerne « tout le monde, et nous-mêmes. »

Un autre participant dit que l'évaluation est une façon d'améliorer les pratiques d'ÉDH en sondant le lien entre les politiques liées à l'ÉDH et les résultats de l'ÉDH.

Pour une autre participante, l'évaluation est une « une inspiration pour les éducatrices et éducateurs en ÉDH » qui les aide à continuer d'améliorer l'efficacité des programmes d'ÉDH.

Un participant ajoute que l'évaluation au niveau de l'éducation supérieure est plus « axée sur la clientèle et perçue comme un processus de commercialisation. » L'objectif de l'évaluation, dit-il, est d'encourager les élèves à évaluer non seulement leurs propres cours mais aussi leurs propres habiletés et besoins d'apprentissage.

### **Méthodes d'évaluation**

Les participantes et participants discutent sur les préoccupations dominantes et l'importance de prévoir quant à la portée et aux objectifs, au projet par rapport à tout le programme, et à la synchronisation. Ils suggèrent que les questions d'évaluation soient déterminées durant les étapes de conception du programme et que l'évaluation demeure

focalisée, avec des buts précis. Ils ajoutent qu'il est important d'utiliser des méthodes mixtes—qualitatives et quantitatives, triangulation, et plusieurs sources de données—pour répondre aux questions.

Une participante recommande de prévoir suffisamment de temps pour les activités d'évaluation, telles que les analyses et les compte rendus. Elle dit qu'il faut du temps pour « assembler tout ce que l'on a trouvé. »

Voici des méthodes avec lesquelles plusieurs participantes et participants déclarent être à l'aise :

- *Sondages*
- *Questionnaires*
- *Entrevues*
- *Groupes de discussion*
- *Observations*
- *Observations objective, indépendante ou participative*
- *Vidéo*
- *Vérification formelle ou informelle du matériel des participantes et participants*
- *Projets ou travail écrit*
- *Journal écrit*
- *Affiches*
- *Autoportraits*

Les participantes et participants parlent aussi de différentes méthodes de communication :

- *Formulaires électroniques*
- *Bases de données*
- *Programmes informatiques (Atlas)*
- *Outils d'analyse des données*
- *Incidence critique*
- *Études de cas*
- *Blogues*

Une participante suggère de simuler des situations réelles pour les personnes qui ne maîtrisent pas la langue, et décrit ensuite un programme de formation rural sur la violence en tant que violation des droits humains. Pour être certain que les participantes et participants avaient bien assimilé la formation, on leur a demandé, dit-elle, de penser à un cas de violence à la maison et de le « mettre en scène devant les gens » avec, à l'appui, des articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme ou de la Convention relative

aux droits de l'enfant. Selon cette participante, l'expression artistique et les idées créatrices sont importantes pour atteindre certains groupes et tirer des conclusions du programme.

L'animatrice décrit une méthode gagnante utilisée lors d'une formation au Pérou pour les femmes analphabètes, à qui l'on avait demandé de dessiner leur autoportrait avant et après la formation.

Un participant souligne le chevauchement entre l'évaluation de l'apprentissage et l'évaluation de la réussite d'un programme.

## **Impacts/résultats de l'évaluation**

Les membres de chaque groupe affirment que la question des impacts/résultats avait été quelque peu négligée lors de la session du matin. Dans le secteur de l'éducation formelle, des résultats ont été identifiés chez les étudiantes et étudiants qui apportent des changements dans leur vie professionnelle ou qui jouent un rôle important dans la société civile. Un autre résultat, dit un participant, serait que les enseignantes et enseignants incorporent l'ÉDH dans leur cursus ou qu'ils mettent sur pied un centre des droits humains au sein de leurs différentes facultés.

Les participantes et participants du secteur universitaire abordent les sujets ci-après :

- *Coopération et partenariat avec les ONG*
- *Habilité à influencer les politiques publiques*
- *Assurer l'insertion d'une politique des droits humains dans le cursus du secteur de l'éducation formelle*
- *Mobilisation des étudiantes et étudiants dans le but d'amorcer un mouvement pour le changement*
- *Apprentissage par les pairs au-delà des frontières*
- *Recherches effectuées par des étudiantes et étudiants diplômés, y compris les évaluations des activités de droits humains menées par les ONG*

Les membres du secteur des ONG discutent sur les enfants et les gens qui travaillent avec les enfants et affirment que le processus est plus important que les résultats. Voici certains des résultats ayant été discutés : des enfants qui transmettent des connaissances à d'autres enfants hors du circuit d'apprentissage régulier; des enfants qui communiquent de façon plus efficace et qui posent des questions; des enfants qui font preuve de solidarité quand il s'agit de protéger les droits d'autres enfants.

Les participantes et participants échangent sur la durabilité en examinant des « zones de changement » ou des « zones de paix » au sein de la société, plutôt que d'examiner l'ensemble de la société.

Un participant parle de la difficulté du travail en région et du suivi inadéquat des participantes et participants aux programmes. Au Bangladesh, les enfants ont créé des cellules de droits humains lesquelles rassemblent étudiantes et étudiants, enseignantes et enseignants, parents, tutrices et tuteurs. Il y a eu transfert de l'apprentissage des enfants vers la collectivité.

Un autre participant affirme que des changements au niveau de la politique et des pratiques gouvernementales sont cruciaux quand il s'agit des droits humains et des mandataires du gouvernement.

Une discussion s'engage sur les évaluations des programmes d'ONG effectuées par les étudiantes et étudiants diplômés ainsi que sur le défi de diffuser l'information aux universitaires et de la renvoyer aux ONG concernées.

Un participant souligne la richesse des thèses sur l'ÉDH dans les bases de données universitaires partout en Amérique du Nord. Un autre note la difficulté de publier le travail accompli par les ONG en matière d'ÉDH.

Un participant rapporte que le programme Alliance de recherche communauté-université (ARCU) créé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), lequel envoie des propositions et donne des directives générales pour la recherche universitaire, aborde ces questions.

Une autre participante affirme que l'aspect participatif de l'évaluation devrait être privilégié par rapport à une approche strictement universitaire. « Il est nécessaire d'impliquer les collectivités dans leur propre évaluation » afin de mieux développer la méthodologie et des impacts qui « ont du sens » pour ces collectivités, dit-elle.

Le défi que soulèvent ces méthodes d'évaluation, déclare un participant, est de trouver des façons de les adapter à la réalité des ressources et de l'échéancier des petites organisations.

### **Activité 3 :**

#### **Défis et questions préoccupantes restées sans réponse**

---

Dans cette activité, les participantes et participants discutent sur les défis et les questions sur l'évaluation de l'ÉDH qui ont été soulevées à l'Activité 1, et qui sont restées sans réponse. Les participants et participantes discutent d'abord en petits groupes et partagent ensuite les résultats de leur discussion avec l'ensemble du groupe.

Les 16 questions ci-après sont débattues :

- *Comment évaluer dans un contexte où les participantes et participants sont analphabètes ou ne maîtrisent pas la langue?*
- *Comment évaluer dans un contexte où il y a très peu ou aucun accès aux technologies de l'information et de la communication, telles que les évaluations en ligne sur Internet, lesquelles restent un privilège pour beaucoup de personnes?*
- *Comment utiliser la recherche comme outil pour évaluer l'ÉDH?*
- *Comment aller au-delà du questionnaire et modifier le paradigme de l'évaluation?*
- *Comment l'évaluation alimente-t-elle la recherche et comment la recherche alimente-t-elle l'évaluation?*
- *Comment évaluer des choses qui ne se produisent pas (telles que la prévention)?*
- *Comment faire face aux facteurs contextuels dans l'évaluation?*

- *Comment évaluer l'impact au-delà des participantes et participants?*
- *Comment associer le processus aux résultats?*
- *Comment obtenir du financement pour l'évaluation?*
- *Comment composer avec les différences culturelles?*
- *Comment concevoir l'évaluation dans l'intérêt des participantes et participants?*
- *Comment évaluer quand il n'y a aucune base de référence—par exemple en Somalie, quand il n'y a qu'une seule ONG, avec qui peuvent-ils se comparer?*
- *Comment évaluer en tenant compte des rapports hommes-femmes et d'autres différences?*
- *Comment inciter les formatrices et formateurs/conceptrices et concepteurs de programmes à l'évaluation et à la recherche?*
- *Comment mesurer l'impact de l'ÉDH dans un monde incertain?*

Ces questions, et d'autres, sont regroupées sous les thèmes suivants : conséquences du contexte, outils, méthodologie, hypothèses théoriques et définitions. Les participantes et participants forment des groupes de travail et en discutent. On leur demande de prendre des notes et de préparer un compte rendu pour le lendemain.

### **Conséquences du contexte sur l'évaluation de l'ÉDH**

- *Quand l'État est l'auteur de violations des droits humains, comment mener efficacement des activités d'ÉDH sans compromettre les principes des droits humains?*
- *Comment enseigner l'ÉDH dans les écoles sans intégrer les droits humains dans tous les systèmes d'enseignement et d'éducation?*
- *Comment relever les défis de la bureaucratie quand l'ÉDH nécessite un appui gouvernemental?*

Selon les participantes et participants, ces questions sont beaucoup plus liées à l'ÉDH qu'à l'évaluation de l'ÉDH. L'envergure de l'ÉDH influe sur celle de l'évaluation de l'ÉDH. Bien que ces questions soient importantes, les participantes et participants affirment qu'elles devraient être abordées au niveau de l'ÉDH.

- *Quand nous travaillons avec des groupes internationaux, comment évaluer les impacts avec des gens qui « traduisent » des mots pour adapter différents contextes—par exemple, dans des pays où le langage des droits humains n'est pas permis ou non utilisé, ainsi que dans des endroits où il y a un manque d'habiletés langagières?*

Les participantes et participants remettent en question la signification du mot « traduction » dans la réalité. Ils demandent s'il « s'agit d'un changement de concept ou si c'est le même concept exprimé dans une autre langue ou terminologie? » Selon ces derniers, l'intégrité des principes des droits humains devrait être le point central de l'ÉDH et par conséquent de l'évaluation de l'ÉDH. Les évaluations de l'ÉDH devraient être effectuées



avec modestie en tenant compte des activités d'ÉDH et du niveau où elles se déroulent. Ils conviennent que les objectifs devraient être fixés à l'intérieur du cadre de l'ÉDH.

- *Avons-nous besoin de partager les contextes de nos évaluations?*

Les participantes et participants conviennent que l'analyse contextuelle devrait faire partie du contenu d'un document ou rapport d'évaluation de l'ÉDH.

- *Quelles préoccupations culturelles entrent en jeu dans les évaluations, dans le contexte sociétal et celui de votre projet? Dans certains pays, l'évaluation est très menaçante (même un simple sondage). À certains endroits, on hésite à s'exprimer de façon critique. Aussi, des problèmes liés aux rapports hommes-femmes peuvent surgir—le sexe de la personne qui évalue peut influencer ce que les apprenantes et apprenants auront envie de partager.*

Les préoccupations culturelles ci-après sont identifiées :

- *Sensibilité aux rapports hommes-femmes*
- *Langage simple, sensible, clair qui tient compte de l'âge*
- *Ethnographie*
- *Méthodes novatrices qui répondent aux besoins spéciaux des participantes et participants, telles que des dessins pour les personnes analphabètes*
- *Utilisation du théâtre, du folklore et des contes*
- *Comment évaluer dans un contexte où les gens qui participent sont analphabètes ou que les technologies de l'information sont inexistantes?*

Les participantes et participants de ce groupe affirment que l'analphabétisme ne devrait pas représenter un problème pour l'ÉDH ou l'évaluation de l'ÉDH.

Le groupe n'a pas discuté les points ci-après :

- *Comment évaluer l'impact de l'ÉDH chez des participantes et participants qui travaillent dans un contexte politique et/ou culturel où l'utilisation explicite du langage des droits humains est problématique?*
- *Quels instruments et approches sont les plus appropriés au contexte que nous étudions?*

### **Outils pour l'évaluation de l'ÉDH**

- *Comment évaluer quand les gens utilisent du matériel pour renforcer la conscience sociale à l'échelon mondial plutôt qu'à l'échelon de la collectivité?*

Les participantes et participants conviennent que la réponse semble évidente mais ils ne sont pas certains où mène la question. Ils affirment que le contenu de la formation devrait se focaliser sur l'un ou l'autre, ou les deux, mais que parfois les gens utilisent le cadre des droits humains pour faire avancer les intérêts d'un groupe en particulier sans démontrer la moindre empathie envers les autres. Ils donnent les exemples ci-après tirés d'anciens programmes :

- *Des participantes et participants issus d'un pays aux prises avec d'énormes violations des droits humains se plaignent que d'autres participantes et participants soulèvent l'orientation sexuelle en tant que problème de droits humains, et encouragent ensuite d'autres à condamner l'homosexualité et à ne pas en parler.*
- *L'animosité entre un participant Hutu et un participant Tutsi, tous deux du Rwanda.*

Les participantes et participants conviennent que l'évaluation devrait mesurer si la formation est intériorisée seulement quant à un groupe en particulier ou si une empathie se crée envers les victimes d'abus partout dans le monde.

- *Jusqu'à quel point les questionnaires sont-ils précis en tenant compte du peu de temps dont disposent les participantes et participants pour y répondre et de leur fatigue à la fin de la journée/formation?*

Cette question fait rire des participantes et participants qui, quoique très fatigués, se sont eux-mêmes livrés à cet exercice à la fin de la journée.

- *Parfois, nous utilisons l'évaluation pour apprendre—mais parfois, nous avons juste besoin de savoir ce que la formation a accompli. Dans un tel cas, l'évaluation ne devrait-elle pas évaluer uniquement si les attentes ont été satisfaites ou non?*

Les participantes et participants conviennent qu'il est important de savoir ce qui pourrait être amélioré et d'examiner ce qui a changé à la suite de la formation. Sinon, disent-ils, « vous n'obtenez ni retour maximal sur l'investissement, ni les meilleurs résultats possibles. »

- *Comment peut-on mieux partager les instruments d'évaluation de l'ÉDH?*

Selon les participantes et participants, l'Internet rendrait les instruments d'évaluation de l'ÉDH plus accessibles et leur efficacité pourrait être évaluée ensemble. Ils suggèrent d'utiliser le site Web de la Communauté Equitas, la liste de messagerie *Human Rights Education Associates* (HREA), ou l'évaluation d'un autre colloque.

Le groupe n'a pas discuté sur les points ci-après :

- *Comment bâtir des outils qui nous permettent de former des participantes et participants pour qu'ils puissent ensuite nous donner du feed-back?*
- *Existent-ils des outils standards à utiliser au sein de notre communauté?*

## **Méthodologie d'évaluation de l'ÉDH**

- *Qui pourrait diriger une recherche internationale (alternative)?*

Les participantes et participants proposent qu'Equitas ou le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme dirige une recherche internationale et alternative.

- *Comment évaluer si les programmes d'ÉDH ont atteint leur but de créer un environnement des droits humains quand les acteurs concernés ne font plus partie de plusieurs étapes du programme d'ÉDH initial?*

Tous s'entendent pour dire que le financement, ou le fait que d'anciennes participantes et anciens participants déménagent ou manquent de temps, constituent des difficultés. Il est suggéré de faire le suivi des participantes et participants, et qu'à leur tour ces derniers fassent le suivi des participantes et participants dans leur propre formation. Il est recommandé d'allouer entre 5 et 10 pour cent du budget pour cette activité et d'inclure cette somme dans la planification. Bien que ce soit parfois difficile, les participantes et participants affirment que cela peut aider à convaincre les bailleurs de fonds et à monter un dossier pour le travail en cours.

- *Comment évaluer si les enfants ou les jeunes adultes deviennent des ambassadeurs du changement social?*

On suggère de développer des indicateurs pour examiner les changements au niveau de la compréhension (par exemple, l'habileté de verbaliser les problèmes), d'observer et de mesurer les éducatrices et éducateurs dans son propre entourage, et de déterminer s'ils se sont activement engagés, ou non, dans des activités de plaidoyer.

- *Comment convaincre les participantes et participants de mener une recherche?*

On suggère de payer quelqu'un pour mener une recherche. « Aidez-les à comprendre la portée ou les avantages du RSI en faisant cette recherche, » disent-ils.

- *Comment mesurer de façon efficace le lien entre les activités d'ÉDH et la société?*

Les praticiennes et praticiens devraient identifier comment les participantes et participants peuvent mettre en application ce qu'ils ont appris, multiplier les impacts prioritaires et mesurer l'activité du réseautage après l'activité. « Il faut se focaliser sur les 'zones de changement' », disent-ils, et mener des sondages et entrevues auprès du groupe cible.

- *Comment établir un lien entre le processus et les résultats?*

« Identifier d'avance les résultats que vous voulez atteindre, puis concevez un processus qui vous permettra de les atteindre, » disent les participantes et participants. Ces derniers recommandent aussi un processus d'évaluation.

- *Comment faire pour que l'évaluation de l'ÉDH soit intéressante aux yeux des participantes et participants?*

Les membres de ce groupe conviennent qu'il faut inclure les participantes et participants dès le début. Ils recommandent de les impliquer dans le processus d'apprentissage et de favoriser la pensée critique.

- *Comment évaluer lorsqu'il n'y a aucune étude de référence?*

« Demandez à vos participantes et participants ce qui a changé, » conseillent les membres de ce groupe aux évaluatrices et évaluateurs.

- *Comment inciter les conceptrices et concepteurs de programmes d'ÉDH à évaluer?*

Les participantes et participants disent qu'il faut les encourager à penser aux avantages qu'offre l'évaluation de l'ÉDH.

Le groupe n'a pas discuté sur le point ci-après :

- *Comment l'évaluation peut-elle être un processus d'apprentissage pour les*

*participantes et participants?*

## **Hypothèses théoriques de l'évaluation de l'ÉDH**

- *Quelles sont les hypothèses théoriques sous-jacentes aux outils/concepts?*
- *Les gens sont-ils prêts à (ont-ils besoin de) souscrire aux aspects philosophiques de l'évaluation quand tout ce qu'ils veulent, c'est évaluer un programme?*
- *Est-ce qu'il y a un danger à développer des stratégies d'évaluation en tant que solution de rechange à une recherche plus en profondeur?*
- *Comment l'évaluation alimente-t-elle la recherche et comment la recherche alimente-t-elle l'évaluation?*

Une discussion amorcée d'abord sur la nécessité d'une théorie de l'évaluation de l'ÉDH bifurque vers le cadre normatif actuel des droits humains. Les participantes et participants affirment également que c'est au milieu universitaire d'appuyer les ONG en leur fournissant la théorie et la méthodologie.

Les activités d'évaluation se fondent sur la théorie de l'ÉDH, de façon explicite ou implicite. Tous conviennent que la théorie des droits humains est différente de celle de l'ÉDH et que les théories se construisent autour de l'acquisition des connaissances. L'ÉDH est différente par rapport à d'autres types d'éducation parce plutôt que de critiquer son cadre normatif, elle en promeut l'adoption.

Le groupe affirme que parce que l'ÉDH est un domaine relativement nouveau, les théories ne sont encore bien développées. Le cadre normatif des droits humains est tellement inspirant qu'il est devenu un credo. Les participantes et participants se demandent si les droits humains sont perçus comme un dogme ou une idéologie. Sur ce point, il n'y a pas consensus : certains affirment qu'il s'agit d'une idéologie fondée sur le temps, d'autres déclarent qu'il est largement accepté d'avoir de tels normes et principes.

Le groupe convient que la théorie de l'ÉDH devrait faire disparaître les différences actuelles entre la pédagogie axée sur l'apprentissage et l'ensemble des normes, en tenant compte de la culture. Les participantes et participants disent que le cadre normatif fournit des directives mais pas d'explications. Parce que l'ÉDH est liée au contexte, l'évaluation de l'ÉDH l'est aussi.

## **Définitions de l'évaluation de l'ÉDH (besoin, durabilité et responsabilité)**

Toutes les questions relatives à ce sujet n'ont pu être discutées.

- *Faut-il inclure les « valeurs et principes » dans l'évaluation de l'ÉDH? Si oui, quelles sont les « valeurs et principes » les plus pertinents à inclure?*
- *Pourquoi évaluer? Une liste des principales raisons pourrait peut-être aider?*
- *Qui devrait évaluer — évaluatrices et évaluateurs à l'interne ou à l'externe?*
- *Quelle est la dimension éthique de l'évaluation de l'ÉDH et de la recherche? Par exemple, des principes de droits humains tels que la non discrimination, la transparence, l'habilitation, l'inclusion ou la participation devraient aussi être*

*respectés dans le processus.*

- *Quelle est la durabilité des processus que nous développons durant les formations ou activités de droits humains? Comment sont-ils autonomes?*
- *Quelles sont les questions d'évaluation liées à l'ÉDH? (Si l'évaluation est en partie une expérience d'apprentissage, que voulons-nous apprendre?)*
- *Jusqu'où devons-nous aller en termes d'évaluation? En tenant compte du temps, des ressources humaines, de l'argent, du niveau d'expertise requis. En tenant compte des multiples facteurs quant aux changements sociaux et sur les plans politique et gouvernemental.*
- *À titre d'éducatrices et éducateurs en droits humains, est-ce nécessaire d'avoir des habiletés d'évaluation?*
- *Nous n'avons pas beaucoup parlé de ce que représente l'ÉDH en termes d'engagement de la part des gouvernements, et nous n'avons pas du tout parlé de l'ÉDH et du système des droits de l'homme de l'ONU.*
- *Comment évaluer des choses qui ne se produisent pas (rôle préventif de l'ÉDH)?*
- *Comment évaluer les habiletés analytiques après un programme?*
- *Comment peut-on utiliser l'évaluation de l'ÉDH en tant qu'outil d'habilitation pour nous et pour les autres?*
- *Dans quelle mesure devons-nous évaluer les conférencières et conférenciers/expertes et experts qui donnent des cours/formations en matière de droits humains?*
- *La différence entre ce que nous **voulons** savoir et ce que nous avons **besoin** de savoir quant à l'évaluation.*
- *De quelle façon l'évaluation de l'ÉDH peut-elle être flexible et s'adapter aux changements dans la programmation de l'ÉDH?*
- *Existent-ils des façons d'insérer l'évaluation dans n'importe quel programme d'ÉDH? (Existent-ils des indicateurs communs à tous/la plupart des programmes?)*
- *Dans quelle mesure est-il possible de développer un cadre pour l'évaluation et/ou la recherche dans différents programmes?*
- *Comment obtenir du financement pour l'évaluation de l'ÉDH?*
- *Pourquoi évaluer?*

Les membres du groupe conviennent que l'évaluation est nécessaire pour le perfectionnement des éducatrices et éducateurs en ÉDH et pour s'assurer que l'activité a un impact sur celles et ceux qui y participent. Ils disent que souvent l'évaluation est perçue comme une tâche à accomplir pour le bailleur de fonds, alors qu'elle contribue, en grande partie, à ce que « les éducatrices et éducateurs en ÉDH soient consciencieux, créatifs et efficaces. » Il est aussi question de la « valeur ajoutée » que représente l'évaluation en tant que développement professionnel pour les éducatrices et éducateurs en ÉDH ».

- *Quelles sont les principales interprétations de l'évaluation de l'ÉDH?*

Pour un participant, le terme « évaluation » englobe « signification, mérite et valeur. » D'autres parlent de leur phobie quant à l'utilisation du mot et à sa connotation financière plutôt qu'éthique. Les participantes et participants préfèrent le terme plus accessible « d'appréciation » mais conviennent qu'il peut être souvent utilisé par une apprenante ou un apprenant pour apprécier une activité spécifique, plutôt que pour évaluer un programme plus élaboré.

- *Devrions-nous puiser dans les cadres d'autres évaluations pour développer un cadre pour l'évaluation de l'ÉDH?*

Ruth Anderson encourage les participantes et participants à explorer les domaines de la « théorie d'utilisation, » de « l'évaluation de l'habilitation, » et de « l'évaluation de la participation. » Selon cette dernière, certains de ces domaines ont des buts et des résultats éthiques similaires.

- *Que peut-on retirer de l'évaluation de l'ÉDH sur les plans individuel et collectif?*

Les participantes et participants parlent des façons de rendre l'évaluation plus intéressante et d'éliminer le sentiment d'isolement que peut engendrer l'évaluation de l'ÉDH.

- *Quelles sont les approches novatrices à l'évaluation de l'ÉDH?*

Les participantes et participants rapportent que les études de cas sont importantes pour évaluer les pratiques efficaces et l'impact des contes.

- *Comment évaluer des organisations et intégrer efficacement l'évaluation dans les systèmes et la programmation?*

Selon les participantes et participants, il pourrait être difficile d'intégrer l'évaluation dans des programmes et systèmes organisationnels plus vastes.

## **Partager les résultats d'évaluation de l'ÉDH**

Cette discussion comprend les points suivants :

- *Comment aller chercher des récits sur l'impact de l'ÉDH via les multimédias?*
- *Comment procéder pour évaluer réciproquement nos activités de recherche en tant qu'évaluatrice ou évaluateur (à l'externe)?*
- *Parmi les conseils pratiques sur la gestion des données tirées de l'évaluation de l'ÉDH on retrouve plusieurs bonnes pratiques ou expérience sur l'analyse, l'archivage, le développement de bases de données et le partage des résultats avec les parties prenantes.*

## **Session 3 : Aller de l'avant**

---

Les principaux objectifs de cette dernière journée sont les suivants :

- *Identifier les bonnes pratiques en matière d'évaluation de l'ÉDH en s'inspirant des discussions menées au cours des jours 1 et 2.*
- *Identifier les écarts existants et les stratégies pour les combler.*
- *Planifier l'agenda pour aller de l'avant en termes de développement et de partage de modèles d'évaluation de l'ÉDH efficaces.*

Le trois premières activités de cette session sont axées sur le développement de modèles d'évaluation novateurs et efficaces pour les trois principaux publics cibles dont il a été question tout au long de ce colloque, et sur l'identification des modèles pouvant être utilisés pour tous les publics cibles.

Comme ce colloque constitue une première étape dans le développement de nouvelles façons d'aborder l'évaluation de l'ÉDH, les activités finales se focalisent sur comment poursuivre le travail amorcé. Le Jour 3 commence par la récapitulation des activités du jour précédent.

### **Récapitulation du Jour 2**

---

Vincenza Nazzari analyse les évaluations remplies par les participantes et participants le jour précédent afin de déterminer la pertinence du contenu et du processus du Jour 3.

Les participantes et participants disent vouloir plus de temps pour discuter et affirment que le fait de travailler encore plus en petits groupes favorise leur concentration et le processus.

Plusieurs participantes et participants demandent que la méthodologie et les définitions de l'évaluation ainsi qu'une introduction à la théorie et au cadre de l'évaluation soient inclus. Nazzari souligne que ces sujets ont été passés en revue dans le manuel des participantes et participants.

Les participantes et participants s'interrogent quant à la compétence d'une éducatrice ou éducateur en ÉDH pour effectuer des évaluations, et certains demandent que la différence entre la recherche et l'évaluation soit clairement établie afin d'atténuer l'ambiguïté qu'entraîne le chevauchement. D'autres souhaitent avoir une réponse aux questions qu'ils ont soulevées lors des discussions en petits groupes, mais Nazzari leur rappelle que l'un des objectifs de la rencontre est précisément de soulever des questions. « L'idée est de soulever le plus de questions possible dans le but de continuer d'y répondre, même après le colloque. »

Plusieurs participantes et participants aimeraient avoir plus d'exemples d'évaluation de projets d'ÉDH. Nazzari leur rappelle que leur trousse comprend 17 exemples d'évaluation d'ÉDH, dont quatre ont été présentés lors de la discussion « aquarium » le jour précédent.

Des participantes et participants demandent à ce qu'il y ait plus de travail préliminaire, tel que la collecte d'échantillons d'outils d'évaluation efficaces. Selon Nazzari, cela constituerait une activité de suivi fort importante au colloque.

Elle affirme que des projets d'évaluation ont été lancés dans un certain nombre de pays où le langage des droits humains est interdit, et là où les habiletés langagières sont déficientes. Pour évaluer ces projets, dit-elle, il faudrait produire à l'avance des indicateurs, en s'inspirant peut-être des indicateurs développés lors d'une réunion à Marrakech. « À l'avenir, nous devrions inclure des indicateurs pour la diversité culturelle, poursuit Nazzari; ce serait un bon projet de recherche sur le suivi. »

Nazzari souligne que les évaluations des participantes et participants indiquent de l'enthousiasme pour « poursuivre le travail que nous faisons. » Bien que le questionnaire visait à déterminer ce qui pourrait être fait différemment au Jour 3, Nazzari note que la plupart des participantes et participants ont parlé de ce qui aurait pu être fait différemment au Jour 2.

Elle ajoute que certains des participants n'ont pas répondu aux questions sur les rapports hommes-femmes. Il est suggéré de modifier le formulaire de façon à ce qu'il soit clair que ces questions ne sont pas facultatives.

## **Activité 1 :** **Déterminer ce qui doit être évalué ou mesuré**

---

Le but de cette activité est que les participantes et participants identifient ce qui est important d'évaluer et ce qui peut être raisonnablement évalué quant au travail d'ÉDH et des publics cibles distincts.

Cette activité comprend trois parties :

- *Partie A—Répartis en groupes de travail, les participantes et participants discutent sur les différents éléments de l'évaluation pour des publics cibles distincts à différents niveaux d'impact.*
- *Partie B—Les participantes et participants présentent à l'ensemble du groupe les résultats des discussions menées à la Partie A.*
- *Partie C—L'animatrice mène une discussion avec l'ensemble du groupe au cours de laquelle les mêmes éléments sont abordés au niveau sociétal, et les participantes et participants sont invités à tirer quelques conclusions générales sur ce qu'ils ont appris.*

Comme exemple de ce qu'il faut évaluer, Vincenza Nazzari explique que lors de l'évaluation du PIFDH, Equitas examine d'abord le but du programme, puis, recueille du feed-back sur le contenu et le processus. On recherche ensuite des changements de perception chez les participantes et participants, et le potentiel de transformation. Sur le plan individuel, un changement peut être une compréhension accrue de l'ÉDH en termes de ce qui a été appris et des actions entreprises.



Elle dit que les données de base—le niveau des connaissances et l'expérience des participantes et participants quand ils se sont inscrits au programme—sont importantes. Nazzari affirme que ce niveau est déterminé au moyen d'une autoévaluation plutôt que d'un test, et que l'évaluation du PIFDH au niveau de la collectivité comprend une appréciation des organisations auxquelles appartiennent les participantes et participants ainsi que des personnes qu'ils ont formés.

Les participantes et participants retournent dans leur groupe de travail où ils tentent de préciser quoi évaluer et mesurer, d'identifier les données de base requises, les défis et les limitations ainsi que les stratégies pour affronter ces défis.

## **Secteur non formel (enfants et jeunes)**

### *Quoi mesurer*

Les membres de ce groupe disent qu'ils aimeraient mesurer les connaissances des enfants sur les techniques pour résoudre les conflits et bâtir une paix durable, de même que leur compréhension générale des droits humains. Les habiletés de communication, entre autres choses, pourraient être mesurées afin d'identifier une attitude respectueuse; les habiletés de travailler en équipe et la mise en action réussie des techniques de résolution de conflit pourraient aussi être mesurées. Les membres du groupe veulent également mesurer un changement quant à l'attention et à l'estime envers les autres, un changement dans le nombre et le type d'incidents conflictuels, les différences sur les plans de la collaboration et de l'interaction, et le langage utilisé (insultes, injures). Les membres ajoutent qu'ils pourraient mesurer les mêmes choses au niveau de la collectivité.

### *Données de base requises*

Les participantes et participants indiquent que des données qualitatives et quantitatives pourraient être recueillies avant et après une activité d'ÉDH. Ces données incluraient l'âge, le sexe et la race. Ils parlent aussi de données de base similaires aux points de mesure soulignés à la section précédente. Selon les membres, des entrevues pourraient être menées avec les personnes qui interagissent avec les enfants afin d'obtenir certaines de ces données de base.

Le groupe suggère d'utiliser les indicateurs tirés de la Déclaration universelle des droits de l'homme, avant et après une activité pour « prendre la température de sa collectivité. »

### *Défis et limitations*

Les membres identifient des défis et limitations qui influencent les niveaux individuels et collectifs. Par exemple, une bonne évaluation à l'un ou l'autre de ces niveaux requerrait d'importantes ressources humaines et du financement pour la personne responsable du projet.

Selon certains membres, les éducatrices et éducateurs d'ÉDH qui représentent la diversité de la collectivité où ils enseignent, pourraient résoudre le problème du parti pris et de la subjectivité qui influencent parfois l'ÉDH. Un autre défi se présente quand l'ensemble de l'environnement n'est pas axé sur les droits humains. Afin d'aborder cette situation en tant qu'évaluatrices et évaluateurs, éducatrices et éducateurs, « nous devons être des mobilisateurs. » Des interventions au-delà de l'éducation sont nécessaires à plusieurs

niveaux, comme le sont les liens entre les différentes interventions—par exemple, entre l'éducation et le développement. La mobilisation sociétale requiert des mesures de suivi à l'ÉDH.

Le groupe affirme que le comportement renfermé chez des enfants dont les droits humains ont été violés, pourrait être un défi. Ce problème ne peut être abordé uniquement sur le plan éducationnel; il pourrait nécessiter un processus de guérison, une thérapie et un grand soutien.

Les membres du groupe notent également le manque d'outils et de méthodes d'évaluation adéquats et le besoin de mieux partager ceux qui existent. Ils discutent aussi sur le rôle que des formations et des outils simplifiés pourraient jouer au niveau de la collectivité.

### ***Commentaires des autres groupes***

Un participant dit que le concept de « prendre la température de sa collectivité » a été modifié pour être utilisé avec les enfants à [www.thisismyhome.org](http://www.thisismyhome.org). Ce site Web présente des modifications supplémentaires qui offrent un modèle pouvant être « transféré » à l'ÉDH ».

Un membre de l'équipe Equitas dit qu'il est important d'identifier les facteurs extrinsèques dont il est difficile de tenir compte dans les évaluations, car ces facteurs « montrent bien le contexte de l'intervention. »

Un autre participant convient qu'il peut être pratique pour les évaluatrices et évaluateurs à l'interne de refléter la diversité de la collectivité car ils connaissent certainement le contexte, mais selon ce dernier, les évaluatrices et évaluateurs à l'externe ont aussi un rôle à jouer. Bien que les évaluations se fondent sur plusieurs observations, un membre de l'équipe Equitas ajoute qu'il faut parfois tenir compte de différentes perspectives.

## **Secteur l'éducation formelle (élémentaire et secondaire)**

### ***Quoi mesurer***

Les membres de ce groupe présentent un diagramme illustrant l'importance de l'enseignante et l'enseignant en tant que modèle de rôle. Les membres affirment que la formation des enseignants est un élément crucial de ce secteur cible. « Nous voulons développer chez eux une conscience démocratique et un engagement envers la justice sociale. »

Selon le groupe, des habiletés de leadership doivent être développées dans tout le milieu scolaire. L'engagement de collectivité pourrait être mesuré en examinant à quel rythme et avec quelle efficacité une enseignante ou un enseignant fait appel à des ressources extérieures et fait preuve d'une certaine compétence culturelle en s'engageant auprès de différents membres de la collectivité.

Le groupe recommande d'observer le type de dialogue établi entre les enseignants, et entre les enseignants et les élèves. Il recommande aussi de déterminer si les leçons sont bien planifiées ou non, quel type de développement professionnel est offert aux enseignants et si les syndicats sont impliqués ou non.

### ***Défis et limitations***

Les enseignantes et enseignants peuvent hésiter à approfondir l'ÉDH parce qu'ils doivent adhérer aux attentes avancées par la direction de l'école, affirme le groupe. Dans un tel cas, les directions doivent aussi être impliquées. Dans certaines parties du monde, les enseignants travaillent dans des systèmes scolaires 'négatifs' à l'intérieur desquels l'État même 'travaille contre les enseignants'. »

Parfois, les enseignantes et enseignants arrivent en classe avec un bagage culturel et social restreint, ce qui limite leur habileté à incorporer les droits humains dans leur enseignement. Au Japon, où le système scolaire a été modifié dans le but de produire des élèves hyper performants, le défi est majeur. Cela souligne l'importance d'intégrer l'ÉDH dans les plans de cours.

Bien que les participantes et participants soient d'accord pour mesurer le lien de l'enseignante ou l'enseignant avec la collectivité, par exemple par le renforcement de la capacité, et de mesurer jusqu'à quel point il est intéressé à enseigner l'ÉDH, ils ne savent pas encore comment ces indicateurs pourraient être mesurés. « En partant, nous avons des problèmes à communiquer avec les enseignants, » déclare un membre du groupe.

La motivation est aussi un élément essentiel. Le groupe présente différents facteurs qui, à l'heure actuelle, démotivent les enseignantes et enseignants, y compris « la diminution du rôle de l'enseignant dans la société » et la préoccupation quant à la charge de travail. Toutefois, le groupe soutient que « si nous pouvons joindre les enseignants, l'ÉDH peut très bien les habiliter et les motiver. »

### ***Autres commentaires***

Un participant suggère que la formation des enseignantes et enseignants pourrait constituer un projet en soi. « Peut-être devrions-nous examiner des façons de cibler différents volets du secteur de l'éducation formelle, étant donné sa grande diversité. »

Il propose qu'un large échantillon d'éducatrices et éducateurs s'unissent pour produire un rapport de consensus mettant en évidence les concepts et principes clés des droits humains pour les programmes d'éducation destinés aux enseignantes et enseignants, au-delà des directives publiées en juin 2005.

Ce dernier ajoute que politique et mise en œuvre « n'ont rien en commun, » mais si de telles directives sont adoptées à l'échelon mondial, cela donnerait encore plus de légitimité aux éducatrices et éducateurs en droits humains. Il reconnaît l'énorme problème que représente la mise en œuvre de l'ÉDH dans les écoles et dans les établissements de formation pour le corps enseignant. Dans ces établissements, dit-il, « on offre souvent des formations dépassées que l'on appelle ÉDH. »

Les membres du groupe affirment que l'ÉDH améliore la qualité et la pertinence de l'éducation. Ils conviennent que l'éducation devrait concerner la société et l'élève. En introduisant l'ÉDH dans le programme scolaire, les éducatrices et éducateurs restent axés sur ce but. « Malgré cela, nous devons le prouver » aux parents, aux enseignantes et enseignants, et aux autres personnes concernées dans la communauté scolaire. « Nous ne sommes pas idéalistes mais pragmatiques en associant la qualité et la pertinence de l'éducation à l'ÉDH. » Les membres demandent comment les sciences ou les

mathématiques, par exemple, pourraient être enseignées avec bonne conscience et en rapport avec la société. »

### ***Commentaires des autres groupes***

La qualité de l'éducation est un défi compte tenu de la compétition mondiale, dit l'un des participants; l'éducation devrait correspondre aux objectifs du Millénaire. « Il s'agit de qualité et non pas seulement du nombre d'enfants qui fréquentent les écoles. » Le rapport EPT *Éducation pour tous* montre ce lien, ajoute le participant. Aux tableaux des taux de rendement ou de succès, la performance des pays relativement riches est plutôt faible—ce qui indique que les élèves n'ont pas été consultés au sujet de leurs besoins en matière d'éducation.

Selon un participant, l'ÉDH devrait être moins une discipline qu'un élément transversal du programme scolaire, surtout aux niveaux élémentaire et collégial. Toutefois, selon son expérience, l'enseignante ou l'enseignant ne sait pas comment intégrer dans son programme des notions de droits humains, que ce soit pour les sciences, les mathématiques ou la littérature. Lors de leur formation, les futurs enseignants doivent apprendre la discipline, les concepts pédagogiques et l'évaluation. L'ajout d'un volet ÉDH serait impossible—il doit être insufflé. Un enseignant en mathématiques doit enseigner les mathématiques; les droits humains seraient la dernière des priorités d'enseignement.

Ce même participant ajoute que les éducatrices et éducateurs en droits humains doivent concevoir des stratégies pour inciter les établissements de formation à s'engager. Bien que cela fasse partie d'une discussion plus large, souligne un membre de l'équipe Equitas, « il faut reconnaître que plusieurs enseignantes et enseignants font beaucoup de travail en matière de droits humains. »

## **Secteur universitaire**

### ***Quoi mesurer***

Le groupe soulève « les énormes différences entre les étudiants du premier cycle et les étudiants diplômés. » Selon ce groupe, ces derniers sont souvent perçus comme une communauté professionnelle experte. La correspondance entre le cursus actuel et les besoins professionnels en matière de plaidoyer des droits humains, ou d'autres professions ayant une perspective de droits humains, est mesurable. Les membres de ce groupe soulignent que parmi les questions restées sans réponse, l'un d'elles demandait s'il existait des cursus permettant aux diplômés de résister ou de s'opposer aux violations des droits humains, si ces derniers avaient les habiletés pour agir, et s'ils avaient des habiletés politiques.

Pour ce groupe, l'impact de l'ÉDH serait beaucoup plus facile à mesurer au niveau des étudiants diplômés qu'au niveau des étudiants de premier cycle. Ces derniers travaillent dans toutes les disciplines et l'intégration de l'ÉDH dans ces différentes disciplines représente un défi de taille.

### ***Données de base requises***

Le groupe affirme qu'il est important d'avoir des données individuelles provenant de chaque étudiante et étudiant. Ils peuvent être responsables de l'évaluation de leurs propres

besoins en se basant sur les résultats escomptés. Des plans de développement institutionnels pourraient, par exemple, servir de point de départ pour les données de base au niveau de la communauté professionnelle. Certains membres suggèrent que le personnel d'Equitas recueille des données pendant les formations en consultant les plans d'une association professionnelle.

### ***Défis et limitations***

Des membres de ce groupe affirment qu'il est difficile d'intégrer l'ÉDH dans tous les secteurs universitaires. « Nous ne pouvons pas évaluer parce qu'il y a peu de choses à évaluer. » Outre les facultés de droit, la capacité l'ÉDH est limitée. « Comment aller chercher les ressources humaines nécessaires pour enseigner l'ÉDH? », demandent-ils.

Les problèmes auxquels font face les régions du monde sont passablement différents. En Europe et en Amérique du Nord, par exemple, l'ÉDH n'est pas perçue comme une priorité au niveau universitaire, où règne une attitude de « je-m'en-foutisme. » En Amérique latine, l'ÉDH est une préoccupation dominante. Dans les pays « riches », les gouvernements sont prêts à financer l'ÉDH ailleurs dans le monde ou à mettre en œuvre des formations auxquelles prennent part des participantes et participants issus d'autres pays, mais le recrutement de participants aux échelons régional ou national demeure un problème.

Le groupe parle également du partenariat entre les ONG et l'éducation supérieure. Les universités « ont besoin de l'appui des ONG et d'agences internationales pour faire valoir l'ÉDH dans leur secteur. » Bien qu'il existent certaines stratégies d'ÉDH, le groupe convient qu'un appui venant de l'extérieur est nécessaire.

### ***Commentaires des autres groupes***

Un participant déclare qu'il est nécessaire d'établir un partenariat entre les deux secteurs, et aussi pour les gens qui travaillent à l'échelon international en vue de bâtir des liens et de favoriser la diffusion d'outils d'évaluation au-delà des frontières. Ils utilisent peut-être différents langages des droits humains, mais chaque secteur a le même objectif.

Un autre participant dit que le projet asiatique sur le droit au logement a fait la promotion du rôle des ingénieurs et architectes dans la société. De tels projets doivent être intégrés à des réseaux professionnels et internationaux afin « d'en tirer profit au maximum, » dit-il.

Selon un autre participant, les universités sont « des communautés fermées »; peu des personnes qui les fréquentent sont au courant de ce qui se fait sur le plan des droits humains, parce que « rien n'est fait à l'interne, à cet effet. » Les professeurs d'université ont besoin de savoir ce qui se fait à « l'externe », et les pairs se doivent de devenir des leaders en la matière. Une participante déclare que son organisation travaille sur un outil d'information sur l'ÉDH en ligne destiné au niveau universitaire.

## **Le secteur des ONG**

### ***Quoi mesurer***

Les participantes et participants de ce groupe conviennent que la compréhension de certains concepts des droits humains et les changements quant aux valeurs, perceptions, connaissances et habiletés devraient être mesurés.

Ils affirment que pour certaines ONG, les droits humains peuvent être un « concept étranger ». La formation doit établir un lien entre les droits humains et leurs intérêts particuliers. Une évaluation déterminerait si le lien a été établi ou non—par exemple, si une ONG, oeuvrant sur les questions de l'eau, a assimilé les droits humains en tant que concept.

Le groupe parle de son intérêt pour identifier le niveau du transfert des connaissances, valeurs et habiletés en matière de droits humains de l'individu vers la collectivité—à savoir si oui ou non, l'organisation et l'institution ont changé au fil du temps.

### ***Données de base requises***

Selon ce groupe, des données sur la connaissance des instruments et concepts des droits humains devraient être recueillies au préalable, y compris quelles activités au sein de l'organisation ont trait aux droits humains. Un résumé des valeurs de l'organisation est utile, bien que difficile à mesurer, et pourrait inclure ce que représentent les droits humains pour l'ONG, et si cette dernière utilise ou non le langage et la terminologie des droits humains dans sa collectivité.

Ce qui est aussi important de savoir au sujet d'une ONG, ce sont les défis à relever dans sa collectivité et sa capacité en ÉDH avant et après la formation.

### ***Défis et limitations***

Le groupe identifie la mesure de la valeur et d'une compréhension accrue du concept comme des défis majeurs, étant donné que certaines personnes se disent respectueuses des droits humains alors qu'elles ne le sont pas. Il est important de tenir compte des différences culturelles dans les réponses—par exemple dans des cultures où il est coutume de se montrer « plus au courant qu'on ne l'est en réalité. »

Selon les participantes et participants, les données recueillies durant et après le programme pourraient se révéler plus fiables que celles recueillies avant.

Le groupe indique que le temps, les ressources et la capacité d'évaluer aussi bien que de savoir si le langage des droits humains a été utilisé ou non, constituent des défis de taille. Ils demandent comment les techniques d'évaluation informelles telles que les conversations individuelles ou l'information candide obtenue lors d'une « conversation dans les toilettes », pourraient être immédiatement incorporées au processus d'évaluation, étant donné que les participantes et participants sont parfois plus réservés en groupe ou durant une évaluation formelle.

Le groupe affirme que les gens ont besoin d'un environnement sûr pour s'exprimer; si la confiance règne, « ils vous diront ce qu'il croient. » Les données devraient être partagées avec les participantes et participants afin de renforcer la confiance.

Une participante, dont l'organisation forme des policiers, déclare ce qui suit : « Nous abordons le fait que nous ne savons pas qui ils sont en incluant dans le formulaire d'inscription quelques questions ciblées sur leur expérience en droits humains et leurs attentes quant au contenu. » Les réponses sont ensuite passées en revue au début de la formation, afin de mieux orienter le cours.

## **Activités 2 et 3**

### **Techniques d'évaluation et indicateurs d'évaluation**

---

Les activités 2 et 3 ne se sont pas déroulées en raison d'une réévaluation des priorités et du temps disponible. Toutefois, leur contenu a été indirectement couvert lors de plusieurs autres activités au cours des trois jours.

### **Activité 4 :**

#### **Planification du suivi au colloque**

---

Lors de cette session finale, les participantes et participants identifient les stratégies et les prochaines étapes en vue de faire avancer l'évaluation de l'ÉDH et la recherche, ainsi que les mécanismes pour continuer à partager l'information à l'issue du colloque. Cette activité prend la forme d'une discussion avec l'ensemble du groupe.

Un membre de l'équipe Equitas présente le site de la Communauté Equitas, [www.equitas.org](http://www.equitas.org), disponible en anglais et en français. Il explique qu'il s'agit d'un espace fermé sécuritaire où prennent place différents forums, dont l'un sur le présent colloque et l'un sur le Programme international de formation aux droits humains. Seules les personnes inscrites peuvent y accéder pour échanger de l'information avec d'autres participantes et participants. Les forums de discussion présentent des sujets à débattre et le profil de celles et ceux qui y participent. Il encourage tout le monde à y participer sur une base régulière pour échanger des idées, téléverser des documents, afficher des résultats de recherche et demander du feedback. À la manière de [www.wikipedia.org](http://www.wikipedia.org), le site a une option *wiki*, où les gens ont la liberté de revoir un document en ligne. Le site offre aussi la possibilité de clavarder et de bloguer. Le directeur général d'Equitas ajoute que le site Web de la Communauté permettra au groupe de « poursuivre les discussions entamées au cours des trois derniers jours. Nous avons un endroit où nous pouvons faire connaître aux autres certaines de nos conclusions. »

Compte tenu du niveau d'énergie à la baisse, il est convenu de consacrer le dernier après-midi au développement de mécanismes de suivi. L'animatrice demande aux participantes et participants « Quelles activités pertinentes pouvons-nous suggérer, basé sur ce que nous avons entendu au cours des deux derniers jours, et qui profiteraient à l'ensemble de la communauté de l'ÉDH en vue d'améliorer l'évaluation de l'ÉDH? »

Les idées ci-après sont présentées :

- *Développer une théorie de l'ÉDH cohérente et pertinente qui serait utile pour le travail préparatoire. Un participant dit qu'il serait opportun de formuler une théorie qui établit les bases de l'ÉDH. La théorie de l'évaluation de l'ÉDH, dit-il, serait fondée sur celle de l'ÉDH.*
- *Développer un manuel comprenant des méthodes, des outils et des directives utiles et adéquates pour le travail courant d'évaluation de l'ÉDH.*
- *Créer un répertoire d'outils de mesure (inventaires, sondages, protocoles) à utiliser dans tous les projets d'ÉDH.*

- *Explorer les cadres d'évaluation en place, et s'inspirer du travail accompli dans d'autres domaines (études sur les comportements) qui pourrait s'appliquer aux programmes de droits humains et qui est conforme aux principes des droits humains.*
- *Développer un inventaire du matériel pertinent à l'évaluation de l'ÉDH.*
- *Développer des modèles d'évaluation pour différents publics cibles.*
- *Diffuser les documents et outils d'évaluation les plus pertinents présentés lors de ce colloque au moyen d'une page Web ou d'une liste de discussion électronique, et envisager traduire une partie de cette information.*
- *Recueillir et diffuser les bonnes pratiques en matière d'évaluation de l'ÉDH, telles que les outils et méthodes pratiques qui pourraient inspirer d'autres personnes.*
- *Créer des outils simplifiés destinés aux collectivités moins habilitées et partager les bonnes pratiques entre praticiennes et praticiens.*
- *Former des éducatrices et éducateurs en droits humains de première ligne dans les collectivités pour qu'ils utilisent les outils et méthodes d'évaluation de base pour observer les changements chez leurs participantes et participants.*
- *Développer des instructions pratiques et réalistes quant aux échéanciers, ressources et indicateurs et identifier des programmes d'ÉDH dans lesquels l'évaluation ou l'appréciation de l'impact sont utiles, ou plus ou moins utiles, pour différents domaines.*
- *Établir un lien entre l'évaluation de l'ÉDH et les méthodes participatives et aborder les principaux problèmes contextuels.*
- *Déterminer quels sont les indicateurs d'évaluation de l'ÉDH dans les programmes d'ÉDH et en faire le suivi de façon continue et participative.*
- *Étendre ou renforcer la capacité de l'évaluation de l'ÉDH à tous les niveaux et dans tous les aspects, en termes de ressources financières et humaines, et de temps. « Plus de belles paroles! » lance un participant.*
- *Impliquer des expertes et experts en évaluation pour aider à développer une méthodologie d'évaluation de l'ÉDH. Comme la plupart du matériel disponible offre une perspective commerciale ou gouvernementale, un participant suggère une méthodologie spécifique aux droits humains. « Il faut faire en sorte que ces gens travaillent avec nous, » ajoute ce dernier.*
- *Accorder autant d'attention à l'évaluation et à la compréhension des processus qu'aux résultats de l'ÉDH.*
- *Établir des regroupements d'indicateurs standards, communs et spécifiques à un thème.*
- *S'assurer que pour chaque activité d'ÉDH, l'on tienne compte de l'évaluation, dès l'étape de sa conception. Selon un participant, l'évaluation ne se fait pas systématiquement et « à présent, nous savons combien il est important d'y souscrire. »*
- *Développer des stratégies en vue d'obtenir des engagements. Un participant dit que «*



*quand il s'agit d'évaluation, nous ne sommes pas tous au même diapason. Nous avons discuté ce qu'était l'évaluation et comment elle doit être effectuée—à présent, il nous faut trouver les ressources pour mettre à exécution ces idées. » Il encourage le renforcement des capacités et le partage de l'information. « Sommes-nous prêts? » déclare ce dernier.*

- *Identifier des expertes et experts capables de nous conseiller en matière d'évaluation.*
- *Bâtir la capacité pour la formation et l'éducation des enseignantes et enseignants au niveau de l'enseignement supérieur au moyen d'un 'panel international' qui identifierait, dans un document d'orientation, les principaux concepts et principes universels de l'ÉDH applicables à l'échelle du globe.*
- *Développer une base de données sur la recherche universitaire interdisciplinaire sur l'ÉDH, y compris l'évaluation de l'ÉDH.*
- *Développer le matériel d'évaluation existant sur l'ÉDH dans un langage accessible à différents niveaux et à différents contextes.*
- *Développer une pédagogie et des pratiques d'ÉDH novatrices.*
- *Créer une base de données en ligne pour les récits d'expériences vécues et les études de cas spécifiques à l'ÉDH provenant de partout dans le monde, avec des liens aux écoles de droits humains et à la biographie d'animatrices et animateurs d'ÉDH.*

Pavel Chacuk invite les participantes et participants à contribuer au Recueil de bonnes pratiques en ÉDH, en cours de développement. Ce projet est réalisé en collaboration avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, l'UNESCO, le Conseil de l'Europe, et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Grâce à un processus de nomination ouvert, Chacuk affirme que ce projet accepterait des propositions sur des méthodes et outils spécifiques au système scolaire et qui ont eu du succès. Il ajoute qu'une rencontre européenne régionale sur la première phase du Programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'homme proposé par les Nations Unies se tiendra à Strasbourg, les 5 et 6 novembre 2007, dans le but d'évaluer le progrès du programme.

L'animatrice indique que la plupart des idées lancées étaient axées sur les outils d'ÉDH. Selon un participant, les idées présentées dans cette session constituent une sorte de plan d'action ou de carte, en commençant par l'importance de la théorie et de l'évaluation de l'ÉDH, suivi du développement de modèles et des bases de données en ligne.

Ian Hamilton explique que l'équipe Equitas entrevoit la prochaine étape comme étant le développement de directives susceptibles de rendre les outils d'évaluation plus accessibles aux praticiennes et praticiens de l'ÉDH. Il suggère « d'utiliser le site Web de la communauté Equitas pour tirer profit de l'expertise des membres de ce groupe, » ainsi que le travail en partenariat pour incorporer les différents contextes et perspectives. Il invite les participantes et participants à tout mettre en œuvre pour que l'évaluation de l'ÉDH devienne une priorité à l'ordre du jour des initiatives qui suivront.

Un participant propose qu'en plus du manuel Equitas, il y ait une formation.

Pour une autre, il ne s'agit pas de réinventer la roue. Il existent déjà plusieurs programmes et pratiques d'évaluation dans lesquelles puiser. Un participant souligne que le manuel vient enrichir le travail actuel d'évaluation avec une perspective de droits humains. Un autre donne l'exemple du livre *Studying Human Rights* (Étudier les droits humains), de l'auteur Todd Landman et publié par Routledge en 2006. Les participantes et participants parlent ensuite des différentes raisons qui se cachent derrière les évaluations. Un participant déclare qu'en plus de vouloir plaire aux bailleurs de fonds et aux organisations, les évaluations s'effectuent dans le but de répondre aux besoins des groupes cibles.

Une autre participante dit qu'en tant qu'éducatrices et éducateurs en droits humains « nous le faisons déjà (évaluer l'ÉDH) si nous sommes en contact avec notre collectivité; c'est que ce n'est pas formellement structuré ou partagé. » Elle recommande que les praticiennes et praticiens fassent le compte rendu d'activités qui ont réussi.

Les exigences des bailleurs de fonds ont fait de l'évaluation une sorte de « pensée après coup, » déclare une participante. « Nous devons nous éloigner de cette idée et faire en sorte que l'évaluation fasse partie de la conception...si nous voulons améliorer nos programmes et nos partenariats. »

En terminant, un participant souligne l'importance d'évaluer l'ensemble d'un programme plutôt qu'un projet en particulier dans le cadre d'un programme plus vaste.

Ian Hamilton exprime son enthousiasme quant au travail accompli au cours des trois derniers jours et insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas ici de la clôture du colloque mais plutôt « d'un engagement à continuer d'explorer » les questions en matière d'évaluation de l'ÉDH. Il remercie toutes les personnes responsables de l'organisation et du bon déroulement de l'événement et souligne l'importance du partenariat d'Equitas avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), de l'appui de l'Agence canadienne du développement international (ACDI) et du travail de l'équipe Equitas. Elena Ippoliti du HCDH remercie Equitas d'avoir mis sur pied cette rencontre et confirme l'engagement du HCDH d'y donner suite avec un projet commun « en vue de recueillir de meilleurs outils pour l'ÉDH. »

Les participantes et participants remplissent un formulaire d'évaluation qui couvre les trois jours du colloque. Un rapport a été produit, lequel comprend : les réactions des participantes et participants quant à cet instrument d'évaluation, le feed-back verbal reçu le Jour 1, ainsi que le court questionnaire présenté à la fin du Jour 2 pour évaluer les stratégies et l'orientation du Jour 3. Les instruments et les rapports de résultats évaluent si les objectifs du colloque ont été atteints ou non, ainsi que d'autres aspects dont la logistique et les impressions générales quant à l'ensemble de l'événement.

## **Annexes**

---

## **Annexe 1: Bibliographie: Ressources sur l'évaluation de l'éducation aux droits humains**

### **Évaluation générale**

OECD. 2002. *Glossary of Key Terms in Evaluation and Results Based Management*. (Also available in French and Spanish)

<http://www.oecd.org/dataoecd/29/21/2754804.pdf>

OECD. 2006. *Guidance for managing joint evaluations*. DAC Evaluation Series.

<http://www.oecd.org/dataoecd/29/28/37512030.pdf>

The World Bank Group. 2004. *Monitoring and Evaluation: Some Tools, Methods and Approaches*. Independent Evaluation Group. (available also in French, Spanish, Portuguese, Arabic and Russian)

<http://www.worldbank.org/ieg/ecd/tools>

UNESCO. *UNESCO Guidelines for Developing Terms of Reference for Evaluations: A Results-Based Approach*.

[http://portal.unesco.org/unesco/ev.php?URL\\_ID=24293&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201&reload=1105373511](http://portal.unesco.org/unesco/ev.php?URL_ID=24293&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201&reload=1105373511)

UNICEF. 2005. *Monitoring and Evaluation: Quick Reference*. Extracts from the Programme Policy Manual (revised edition)

[http://www.unicef.org/evaluation/files/ME\\_PPP\\_Manual\\_2005\\_013006.pdf](http://www.unicef.org/evaluation/files/ME_PPP_Manual_2005_013006.pdf)

Voyer, Pierre. *Planification axée sur les résultats et évaluation participative (en éducation)* Workshop paper presented at the conference 'La gestion par résultats et la gestion participative: approches parallèles ou convergentes'. (Available in French)

[http://www.sqep.ca/archives/presentations/Voyerp\\_colsqep01.pdf](http://www.sqep.ca/archives/presentations/Voyerp_colsqep01.pdf)

WHO. *School and Youth Resources and Tools for Assessment and Monitoring*.

[http://www.who.int/school\\_youth\\_health/assessment/en/](http://www.who.int/school_youth_health/assessment/en/)

### **Méthodologies d'évaluation éducationnelle**

Braun, Henry et al. 2006. *Improving Education Through Assessment, Innovation and Evaluation*. American Academy of Arts and Sciences. An assessment on access to universal primary and secondary education.

<http://www.amacad.org/publications/braun.pdf>

*Mesure et évaluation en éducation*. An international periodical with articles from Canada and French-speaking countries in Europe, on the most recent research and analyses on education evaluation and methods. (Available in French)

<http://www.umoncton.ca/raicheg/sitemee/revue-infolect.htm>

Donald L Kirkpatrick's training evaluation model - the four levels of learning evaluation

<http://www.businessballs.com/kirkpatricklearningevaluationmodel.htm>

IDRC. *Evaluation @ IDRC* Sources from the IDRC on evaluation.

[http://www.idrc.ca/ev.php?URL\\_ID=26266&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201](http://www.idrc.ca/ev.php?URL_ID=26266&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201)

Joint Committee on Standards for Educational Evaluation. March 14, 1994. *What the Program Evaluation Standards Say About Designing Evaluations*. Functions of Education Evaluation.

<http://www.wmich.edu/evalctr/jc/DesigningEval.htm>

Nickols, Fred. 2000. *Evaluating Training: There is no "cookbook" approach*

<http://home.att.net/~nickols/evaluate.htm>

### **Évaluation spécifique à l'ÉDH**

Amnesty International. July 1999. *Evaluation: A Beginners Guide*. A guide for the effective organization of human rights programs and curricula for beginners.

[http://web.amnesty.org/library/pdf/POL320031999ENGLISH/\\$File/POL3200399.pdf](http://web.amnesty.org/library/pdf/POL320031999ENGLISH/$File/POL3200399.pdf)

Andreassen, Bard Anders et al. November 9, 2003. *Evaluation Human Rights Masters Programmes*. MEDE European Consultancy. (Final Report) Evaluation of the African LLM program based at the Human Rights Centre based at the University of Malta.

[http://ec.europa.eu/europeaid/projects/eidhr/pdf/evaluations-hr-masters\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/europeaid/projects/eidhr/pdf/evaluations-hr-masters_en.pdf)

Birzea, Cesar et al. *Tool for Quality Assurance of Education for Democratic Citizenship in Schools*. 2005. UNESCO, Council of Europe, CEPS. (Reference Guide)

[http://www.coe.int/t/dg4/education/edc/Source/Pdf/Documents/2006\\_4\\_Tool4QA\\_EDC.pdf](http://www.coe.int/t/dg4/education/edc/Source/Pdf/Documents/2006_4_Tool4QA_EDC.pdf)

Bregant, Aleksander and Alenka Bregant. *Evaluation of the 1<sup>st</sup> Regional HRE Training Session for SE European Countries*. February 2003.

[http://www.mirovni-institut.si/eng\\_html/projects/Evaluation.pdf](http://www.mirovni-institut.si/eng_html/projects/Evaluation.pdf)

Chiout, Hannelore and Ellinor Haase. *Recommendations for an Evaluation of the 'European Year of Citizenship Through Education (EYCE) in Sinaia, Romania, 27-28 April 2006*. March 29, 2006. DARE Network

[http://www.darenetwork.org/documents/EYCE\\_evaluation\\_April06.pdf?PHPSESSID=8b1e773fb1a2eebe6c2707cad7f8d876](http://www.darenetwork.org/documents/EYCE_evaluation_April06.pdf?PHPSESSID=8b1e773fb1a2eebe6c2707cad7f8d876)

Claude, Richard Pierre. *Methodologies for Human Rights Education*. A project of the Independent Commission on Human Rights Education.

<http://www.pdhre.org/materials/methodologies.html#METH>

George Lind. December 17, 2003. *Education for Moral-Democratic Learning: The Assessment of Competencies*. (Paper presented at the IBE/GTZ seminar in Geneva, Switzerland)

[http://www.uni-konstanz.de/ag-moral/pdf/Lind-2003\\_education-for-moral-learning\\_UNESCO.pdf](http://www.uni-konstanz.de/ag-moral/pdf/Lind-2003_education-for-moral-learning_UNESCO.pdf)

HREA. Research and Evaluation. HREA catalogue.

<http://hrea.org/pubs/#research>

Kenny, Karen et al. September 2001. *Evaluation of Voter Education in the Context of EU Electoral Support*. European Commission (Final Report prepared by PARTICIP GmbH for the Commission of the European Communities)

[http://ec.europa.eu/europeaid/evaluation/reports/sector/951598\\_final.pdf](http://ec.europa.eu/europeaid/evaluation/reports/sector/951598_final.pdf)

Kerr, David. *Evaluation of the Council of Europe '2005 European Year of Citizenship Through Education'*. (Report Summary)

<http://www.nfer.ac.uk/research-areas/pims-data/summaries/evaluation-of-the-council-of-europe.cfm>

Kissane, Carolyne. 2005. *Pedagogical and Evaluation Concepts of Human Rights Education*. (Conference Paper Abstract)

[http://www.allacademic.com/meta/p69334\\_index.html?type=info](http://www.allacademic.com/meta/p69334_index.html?type=info)

Mihr, Anja. 2004. *Human Rights Education: Methods Institutions, Culture and Evaluation*. (Discussion Paper)

[http://www.humanrightsresearch.de/material/Discussion-Paper-Band\\_4.pdf](http://www.humanrightsresearch.de/material/Discussion-Paper-Band_4.pdf)

Northern Ireland Human Rights Commission. November 2002. *An Evaluation of Human Rights Training for Student Police Officers in the Police Service of Northern Ireland*. (Report)

[http://www.nihrc.org/dms/data/NIHRC/attachments/dd/files/42/psni\\_training.doc](http://www.nihrc.org/dms/data/NIHRC/attachments/dd/files/42/psni_training.doc)

Osler, A. and H. Starkey and K. Vincent. April 30, 2002.

*An Evaluation of UNESCO Publications on Human Rights Education: Report to UNESCO Section of Education for Universal Values*

[http://portal.unesco.org/education/en/file\\_download.php/c5a2246dce4fa9135fec3595581497ceEvaluation.doc](http://portal.unesco.org/education/en/file_download.php/c5a2246dce4fa9135fec3595581497ceEvaluation.doc)

Sardoč, Mitja. March 15, 2006. *Evaluation of the OSCE pilot project on Human Rights Education "Our Rights" initiated by the Slovenian Chairmanship of the OSCE in 2005*. (Final Report) Educational Research Institute.

[http://www.hrea.org/erc/Library/display.php?doc\\_id=3083&category\\_id=4&category\\_type=3&group=](http://www.hrea.org/erc/Library/display.php?doc_id=3083&category_id=4&category_type=3&group=) (HREA weblink).

Tibbitts, Felisa. 1997. *Evaluation in the Human Rights Education Field: Getting Started*. Human Rights Education Associates, Netherlands Helsinki Committee. (also available in Spanish)

<http://www.hrea.org/pubs/EvaluationGuide>

Tibbitts, Felisa and Judith Torney-Purta. 1999. *Preparing for the Future: Citizenship Education in Latin America*. (Monograph) Human Rights Education Associates.

<http://hrea.org/pubs/IDB-monograph/civics.pdf>

UNESCO. 30-31 January 2003. *Experts Meeting: The Practice of Rights in Education: A Renewed Commitment to Human Rights Education*. UNESCO Headquarters, Paris. (Final Report)

<http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001307/130703e.pdf>

University of Minnesota Human Rights Center and the Minnesota Advocates for Human Rights.

*Partners in Human Rights Education Evaluation Program*. Report designed to assess the impact of a human rights curriculum developed by the Partners in Human Rights Education Program.

<http://www1.umn.edu/humanrts/edumat/HREEval.shtm>

University of Minnesota Human Rights Library. Resource of HRE evaluation guides and reports.

<http://www1.umn.edu/humanrts/links/education2.html>

## **Évaluation de programmes**

Caritas Internationalis. 2002. *Peacebuilding: A Caritas Training Manual*. See Section 2, Module 6: Skills for Peacebuilder – Programme Analysis, Design and Evaluation.

[http://www.crs.org/publications/pdf/Peb1202\\_e.pdf](http://www.crs.org/publications/pdf/Peb1202_e.pdf)

Commonwealth Secretariat. 2004. *The Gender Management Systems Toolkit*. A guide for implementing the GMS program on gender equality. (see [Trainers Guide Front Matter](#), Unit 3) [http://www.thecommonwealth.org/Internal/33896/33903/36970/the\\_gms\\_toolkit](http://www.thecommonwealth.org/Internal/33896/33903/36970/the_gms_toolkit)

Freeman, Ted. January 2005. *Country Programme Evaluation in an Era of Change*. UNICEF. (Evaluation working paper)

[http://www.unicef.org/evaluation/files/CPE\\_in\\_an\\_Era\\_of\\_Change\\_2005.pdf](http://www.unicef.org/evaluation/files/CPE_in_an_Era_of_Change_2005.pdf)

Kardam, Nüket. *Women's Human Rights Training Programme: 1995-2003*. (Evaluation Report) Women for Women's Human Rights (Turkey)

<http://www.wwhr.org/files/Evaluation%20Report.pdf>

McNamara, Carter. *Basic Guide to Program Evaluation*. Free Management Library.  
[http://www.managementhelp.org/evaluatn/fnl\\_eval.htm](http://www.managementhelp.org/evaluatn/fnl_eval.htm)

OECD. 1999. *Evaluating Country Programmes*. OECD/DAC Evaluation and Effectiveness Series No.2. Vienna Workshop  
[http://www.unicef.org/evaluation/files/OCED\\_DAC\\_Series2.pdf](http://www.unicef.org/evaluation/files/OCED_DAC_Series2.pdf)

UNICEF. September 20, 2003. *Understanding Results Based Programme - Planning and Management: Tools to Reinforce Good Programming Practice*.  
[http://www.unicef.org/evaluation/files/RBM\\_Guide\\_20September2003.pdf](http://www.unicef.org/evaluation/files/RBM_Guide_20September2003.pdf)

University of Wisconsin. Summer 1998. *Program assessment toolkit: a guide to conducting interviews and surveys*. (pilot edition) LEAD Center.  
<http://homepages.cae.wisc.edu/~lead/pages/products/toolkit.pdf>

Wright, Clayton R. 2005. *Evaluation of the Protection Learning Programme*. UNHCR. Evaluation and Policy Analysis Unit. Program taken by UNHCR staff.  
<http://www.unhcr.org/research/RESEARCH/427b40ca2.pdf>

### **Développement de l'évaluation**

Canadian International Development Agency. March 2001. *How to Perform Evaluations : Participatory Evaluations*. A guide to the participative evaluation, which includes a list of activities and effective methods. (Also available in French)  
[http://www.acdi-cida.gc.ca/INET/IMAGES.NSF/vLUIImages/Performancereview4/\\$file/participatory\\_Evl.pdf](http://www.acdi-cida.gc.ca/INET/IMAGES.NSF/vLUIImages/Performancereview4/$file/participatory_Evl.pdf)

Earl, Sarah, Fred Carden and Terry Smutylo. 2001. *Outcome Mapping: On Building Learning and Reflection into Development Programs*. IDRC (downloadable book; also available in French and Spanish)  
[http://www.idrc.ca/en/ev-9330-201-1-DO\\_TOPIC.html](http://www.idrc.ca/en/ev-9330-201-1-DO_TOPIC.html)

Edward T. Jackson and Yusuf Kassam, eds. 1998. *Knowledge Shared: On Participatory Evaluation in Development Cooperation*. IDRC/Kumarian Press (downloadable book)  
[http://www.idrc.org.sg/en/ev-9377-201-1-DO\\_TOPIC.html](http://www.idrc.org.sg/en/ev-9377-201-1-DO_TOPIC.html)

Gosling, Louisa. 2003. *Toolkits: A Practical Guide to Monitoring, Evaluation and Impact Assessment*. Save the Children UK.  
<http://www.savethechildren.org.uk/scuk/jsp/resources/details.jsp?id=594&group=resources&section=publication&subsection=details>

Hunt, Paul and Gillian MacNaughton. May 31, 2006. *Impact Assessments, Poverty and Human Rights: A Case Study Using the Right to the Highest Attainable Standard of Health*.  
[http://www2.essex.ac.uk/human\\_rights\\_centre/rth/docs/Impact%20Assessments%209Dec06%5B1%5D.doc](http://www2.essex.ac.uk/human_rights_centre/rth/docs/Impact%20Assessments%209Dec06%5B1%5D.doc)



International Development Research Centre. *Evaluation Resources*. A website that includes a list of evaluation reports, guidelines, tools and methodologies and IDRC projects and programs. (also available in French and Spanish)

[http://www.idrc.ca/en/ev-26597-201-1-DO\\_TOPIC.html](http://www.idrc.ca/en/ev-26597-201-1-DO_TOPIC.html)

Landman, Todd and Meghna Abraham. February 2004. *Evaluation of Nine Non-Governmental Human Rights Organizations*. Ministry of Foreign Affairs of the Netherlands.

[http://www.euforic.org/iob/detail\\_page.phtml?&username=guest@euforic.org&password=9999&groups=IOB&&page=docs\\_eval\\_content](http://www.euforic.org/iob/detail_page.phtml?&username=guest@euforic.org&password=9999&groups=IOB&&page=docs_eval_content)

Marisol Estrella, ed. 2000. *Learning from change: issues and experiences in participatory monitoring and evaluation*. IDRC/ITDG Publishing (Book summary)

[http://www.idrc.ca/en/ev-9404-201-1-DO\\_TOPIC.html](http://www.idrc.ca/en/ev-9404-201-1-DO_TOPIC.html)

UNDP. 2002. Handbook on Monitoring and Evaluating for Results. UNDP Evaluation Office.

[http://stone.undp.org/undpweb/eo/evalnet/docstore3/yellowbook/documents/full\\_draft.pdf](http://stone.undp.org/undpweb/eo/evalnet/docstore3/yellowbook/documents/full_draft.pdf)

UNHCR. 2006. [The UNHCR Tool for Participatory Assessment in Operations](#).

<http://www.unhcr.org/publ/PUBL/450e963f2.html>

UNICEF Evaluation Office. April 2002. *Children Participating in Research, Monitoring and Evaluation (M&E): Ethics and Your Responsibilities as a Manager* (Evaluation Technical Note Series)

[http://www.unicef.org/evaluation/files/TechNote1\\_Ethics.pdf](http://www.unicef.org/evaluation/files/TechNote1_Ethics.pdf)

United Nations Evaluation Group. 2006. *Evaluation Capacities Development Task Force: Core Training Programme for Evaluators in the UN System*.

[http://cfapp1-docs-public.undp.org/eo/evaldocs1/uneq\\_2006/eo\\_doc\\_700103502.doc](http://cfapp1-docs-public.undp.org/eo/evaldocs1/uneq_2006/eo_doc_700103502.doc)

## **Outils**

*Global Strategic Planning Meeting of Teacher Training for HRE*. 2005. Evaluation Questionnaire.

<http://www.hrusa.org/workshops/HREWorkshops/usa/eval.pdf>

## **Evénements**

Council of Europe. *Learning and Living Democracy: Evaluation Conference of the 2005 European Year of Citizenship through Education*

Includes a summary of conference workshops and evaluations Democracy. (also available in French)

[http://www.coe.int/t/dg4/education/edc/majour\\_events/eyce\\_sinaiaconference\\_EN.asp](http://www.coe.int/t/dg4/education/edc/majour_events/eyce_sinaiaconference_EN.asp)

International Program for Development Evaluation Training (IPDET). June 11 - July 6, 2007. *Building Skills to Evaluate Development Interventions*. Annual IPDET session held in Ottawa, Canada.

<http://www.ipdet.org>

Mahler, Claudia, Anja Mihr and Reetta Toivanen, eds. 2004. *Democracy, Minorities and Human Rights Education in Europe*. A summary and evaluation of the workshop on the influence of minorities in Human Rights education in Europe held at Humboldt University March 5-6 2004.

[http://www.uni-potsdam.de/u/mrz/news/Documentation\\_Workshop.pdf](http://www.uni-potsdam.de/u/mrz/news/Documentation_Workshop.pdf)

PDHRE - People's Movement for Human Rights Education Human Rights Education. March 1-9, 2004. *Human Rights Education and Learning training Workshop*. Bamako, Mali. A summary of the workshop for social justice activist from West African French-speaking countries, who are interested in integrating human rights education and learning at the grass roots level in their countries. (Only available in French)

<http://www.pdhre.org/Mali-2004.html>

University of Minnesota Human Rights Library. *Global Human Rights Education Workshops on Emerging Practices, Evaluation, and Accountability*. Working session summary held in New York, June 2005. Includes a list of surveys, reports, evaluations and resources.

<http://www.hrusa.org/workshops/HREWorkshops/index.html>

### **Organisations et instituts d'évaluation**

The Evaluators' Institute

[http://www.evaluatorsinstitute.com/current\\_program.php](http://www.evaluatorsinstitute.com/current_program.php)

Human Rights Impact Resource Centre (HRIRC)

<http://www.humanrightsimpact.org>

INEE website

Assessment, monitoring and evaluation

<http://www.ineesite.org/page.asp?pid=1041>

International HIV/AIDS Alliance (monitoring and evaluation + resources)

<http://www.ngosupport.net/sw4799.asp>

International Program for Development Evaluation Training

<http://www.ipdet.org>

The Joint Committee on Standards for Educational Evaluation

<http://www.wmich.edu/evalctr/jc>

Western Michigan University. Evaluation Center (Evaluation Checklists)

<http://www.wmich.edu/evalctr/checklists>

## **Annexe 2: Liste des participants**

Ruth	Anderson	États-Unis	Facet Innovations
Saul	Carliner	Canada	Concordia – Educational Technology
Pavel	Chacuk	Pologne	Office for Democratic Institutions and Human Rights
Kevin	Chin	Canada	McGill University
Gail	Dalgleish	Canada	YMCA Pointe St-Charles
I.	Devasahayam	Inde	People's Watch Tamil Nadu
Dave	Donahue	États-Unis	Mills College – California
Pearl	Eliadis	Canada	Legal Advisor and Senior Consultant, Human Rights, National Institutions and Democratic Development
Emily	Farell	États-Unis	Minnesota Advocates for Human Rights
Andrea	Galindo	Suisse	International Service for Human Rights
Elena	Ippoliti	Suisse	Office of the High Commissioner for Human Rights
Andre	Keet	Afrique du Sud	South African Human Rights Commission
Selim	Kfoury	Canada	Consultant
Abraham	Magendzo	Chile	UNESCO Chair in Human rights
Stephanie	Manson	Canada	CIDA/ ACIDI
Anja	Mihr	Italie	European Inter-University Centre for Human Rights and Democratisation
Catherine	Moto Zeh	Cameroun	EIP Cameroun
Joyce	Muchena	Kenya	Oxfam Novib
Audrey	Osler	Royaume-Uni	Centre for Citizenship and Human Rights Education at the University of Leeds
Herlambang	Perdana Wiratraman	Indonésie	Faculty of Law, Airlangga University
Jeff	Plantilla	Japon	HURIGHTS OSAKA
Ana Maria	Rodino	Costa Rica	Inter-American Institute for Human Rights
Kristi	Rudelius-Palmer	États-Unis	University of Minnesota, Human

			Rights Center
Sally	Salem	Égypte	Freelance youth trainer
Shirley	Sarna	Canada	Commission des droits de la personne et de la jeunesse du Québec
Johannes	Strobel	Canada	Concordia – Educational Technology
Felisa	Tibbitts	États-Unis	Human Rights Education Associates

## Participants Visuels

Johnson	Awuor	Kenya	Education Rights Forum – ERF Kenya Human Rights Commission (KHRC)
James	Nduko	Kenya	
Joyce	Omondi	Kenya	
Volodymyr	Shcherbachenko	Ukraine	East Ukrainian Center of Civil Initiatives

## Personnel d'Equitas

Ian	Hamilton	Canada	Equitas
Silke	Brabander	Canada	Equitas
Geneviève	Côté	Canada	Equitas
Enid	Dixon	Canada	Equitas
Radhanath	Gagnon	Canada	Equitas
Frédéric	Hareau	Canada	Equitas
Paul	McAdams	Canada	Equitas
Vincenza	Nazzari	Canada	Equitas
Daniel	Roy	Canada	Equitas
Rob	Shropshire	Canada	Equitas
Peter	Wallet	Canada	Equitas